

Project Syndicate

Comment démocratiser l'IA

PAR BERTRAND BADRÉ
ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA BANQUE MONDIALE.

Page 7



Selon la Haute Autorité de transparence
Recul des indicateurs de corruption

Page 4

La Sentinelle

«Exactitude, exactitude et exactitude. Des faits, des faits et des faits» Joseph Pulitzer

SOMMET DU FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ À ALGER

Vers une Opep du gaz ?

Page 5



LES ACTES GÉNOCIDAIRES
SE MULTIPLIENT À GHAZA

L'entité sioniste défie la communauté internationale

L'entité sioniste met l'ensemble de la communauté internationale. Quinze jours après l'arrêt de la Cour internationale de Justice qui exhorte l'occupation à s'interdire et empêcher tout acte de génocide, à prendre des mesures pour préserver les civils et garantir l'accès de la population à l'aide humanitaire, les forces israéliennes font exactement l'opposé. Al Jazeera a diffusé hier une vidéo qui documente comment les snipers de l'occupation sioniste visent sciemment les civils palestiniens, des femmes et des enfants notamment, au moment où le gouvernement Netanyahu s'apprête à provoquer un bain de sang à Rafah, dernier refuge des Palestiniens à défaut de l'expulser de leur terre.

Page 2

Dialogue politique

Les défis régionaux au cœur des discussions

Page 3

Santé

Les cancéreux non-assurés dotés de carte Chifa

Pages 4

Contribution

De la confiscation des actifs russes

Pages 8 et 9

LES ACTES GÉNOCIDAIRES SE MULTIPLIENT À GHAZA

L'entité sioniste défie la communauté internationale

L'entité sioniste met l'ensemble de la communauté internationale. Quinze jours après l'arrêt de la Cour internationale de Justice qui exhorte l'occupation à s'interdire et empêcher tout acte de génocide, à prendre des mesures pour préserver les civils et garantir l'accès de la population à l'aide humanitaire, les forces israéliennes font exactement l'opposé. Al Jazeera a diffusé hier une vidéo qui documente comment les snipers de l'occupation sioniste visent sciemment les civils palestiniens, des femmes et des enfants notamment, au moment où le gouvernement Netanyahu s'apprête à provoquer un bain de sang à Rafah, dernier refuge des Palestiniens à défaut de l'expulser de leur terre.

L'occupation sioniste continue à massacrer la population palestinienne en toute impunité, alors que la communauté internationale a échoué à imposer le respect du droit humanitaire international dans l'enfer qu'est devenue Ghaza. Les preuves de génocide et du nettoyage ethnique que cette entité foncièrement raciste est entrain de perpétrer s'accumulent. Au-delà du pilonnage continu des habitations, des refuges et des structures de santé, qui écrasent la population sous des tonnes de débris, les survivants sont pris pour cible par les snipers qui tirent sur tout ce qui bouge aux abords des hôpitaux, près des convois d'aides humanitaires où près des points d'eau et de nourriture, même quiconque cherche à fuir des « zones de combat ». Même les enfants ne sont pas épargnés. La chaîne QAl Jazeera a diffusé une vidéo qui «documente la scène où un tireur d'élite de l'armée israélienne a ciblé des civils dans le quartier de Sheikh Radwan dans la ville de Ghaza», également connu sous le nom de quartier d'Abou Iskander. Dans la vidéo, un groupe de Palestiniens apparaît dans une rue, essayant de sauver la femme et l'enfant qui se sont écroulés après avoir été atteints par des tirs d'armes à feu. On y voit les Palestiniens recourant à une corde et à un morceau de bois pour mettre les victimes hors de portée du tireur d'élite et tenter de leur sauver la vie. Il apparaît cependant dans les images que la femme est restée inerte et n'a pas bougé, tandis que les Palestiniens ont réussi à mettre l'enfant hors de portée. Dans la vidéo, on entend des personnes dire «Il respire encore», indiquant que l'enfant est en vie, tandis que des coups de feu étaient tirés par le sniper en direction de la zone où gisaient l'enfant et la femme.

Une scène qui ne décrit qu'une fraction des massacres perpétrés partout dans la bande de Ghaza, où les civils sont ciblés même au sein de leurs habitations. Des assassinats rapportés par les médecins humanitaires de retour de la bande de Ghaza qui décrivent avec force détail les horreurs subies par la population palestinienne affamée et privée de tout. Dans ce contexte le mouvement de

résistance palestinienne Hamas a indiqué dans un communiqué à la suite de la diffusion de cette vidéo que «le crime commis par l'occupation dans le quartier d'Abu Iskandar (Sheikh Radwan), au nord de la ville de Ghaza, et le fait que ses tireurs d'élite aient pris pour cible des civils sans défense, y compris des femmes et des enfants en pleine rue, ainsi que la poursuite des crimes consistant à cibler des civils, en particulier à proximité du complexe médical Nasser dans la ville de Khan Younes, sont un prolongement de la guerre génocidaire» menée contre les Palestiniens. Et d'ajouter : «Cela se passe sous les yeux du monde entier».

Le Hamas a également appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à «assumer ses responsabilités, à prendre des mesures sérieuses pour garantir la cessation de ces crimes odieux et à obliger le gouvernement d'occupation à mettre en œuvre les décisions rendues par la Cour internationale de Justice». De son côté, l'Observatoire euro-méditerranéen pour les droits de l'Homme a déploré hier que 15 jours après la décision de la Cour internationale de Justice (CIJ) sur le génocide à Ghaza, l'armée d'occupation a maintenu son rythme de meurtres de civils palestiniens. Au mépris de la décision du plus haut tribunal du monde, l'entité sioniste «persiste à commettre des violations flagrantes qui constituent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, y compris un génocide contre le peuple palestinien», indique l'ONG sur son site. Euro-Med Monitor rapporte que les attaques sionistes ont fait plus de 1.864 martyrs palestiniens, dont 690 enfants et 441 femmes, et plus de 2.933 blessés depuis la décision de la CIJ. Selon Euro-Med Monitor, l'armée sioniste «continue de détruire systématiquement les quartiers résidentiels, les infrastructures



Les enfants sont les principales victimes de l'agression sioniste. (Photo DR)

civiles et d'autres installations, rendant de facto la majeure partie de la bande de Ghaza inhabitable». S'appuyant sur les estimations de l'ONU, l'ONG affirme qu'après l'agression actuelle, il faudra au moins un an rien que pour déblayer les débris, et entre sept et dix ans pour reconstruire les maisons détruites, «et qu'il faudrait à la bande de Ghaza jusqu'en 2092 rien que pour rétablir les niveaux de PIB de 2022». Aussi, ajoute la source, en raison des restrictions sionistes, «des centaines de milliers de personnes dans le nord de la bande de Ghaza ont connu des pénuries alimentaires graves et persistantes, alors que de forts signes indiquent que la famine a commencé à se propager dans la région». L'observatoire appelle une fois de plus à des enquêtes internationales sur les violations des droits humains qui ont été documentées depuis que l'armée sioniste a lancé, le 7 octobre 2023, son agression militaire sur Ghaza. Il appelle également la Cour pénale internationale (CPI) à accélérer ses procédures d'enquête, à donner la priorité à son travail visant à remédier à la situation dans la bande de Ghaza, à s'efforcer de mettre fin à l'impunité et à traduire en justice tous ceux qui ont émis et exécuté les ordres, les tenir responsables et garantir justice et indemnisation aux victimes. Pour conclure, l'ONG exhorte la communauté internationale à «agir rapidement pour honorer et appliquer une décision exécutive contraignante de la CIJ, établir un cessez-le-feu immédiat, garantir la sécurité des civils et leur retour dans leurs foyers, et intensifier les efforts des organisations internationales pour surveiller, enregistrer et documenter les violations de la décision de la CIJ».

Offensive sur Rafah

L'occupation n'entend pas s'arrêter et projette dans le lancer une offensive sur

Rafah, dernier refuge où s'entasse près de 2 millions de Palestiniens à la frontière avec l'Égypte. Une offensive qui risque de provoquer un véritable bain de sang. Ainsi, le porte-parole de l'Office de secours et de travaux des Nations-unies pour les réfugiés (UNRWA), Tamara Al-Rifa'i, a affirmé, hier ; qu'il n'y a désormais plus d'endroits sûrs pour la population de Rafah, au sud de la bande de Ghaza, avertissant que «toute opération contre cette région sera synonyme d'une nouvelle boucherie». «Il faut savoir qu'à Rafah, les habitants sont amassés les uns à côté des autres et que toute opération militaire les visant sera synonyme d'une boucherie», a-t-il mis en garde dans un communiqué relayé par l'agence de presse Wafa, dénonçant les frappes de dimanche, faisant 25 martyrs et des dizaines de blessés parmi des réfugiés palestiniens. La présidence palestinienne a affirmé que «le peuple palestinien n'abandonnera pas sa terre et n'acceptera pas d'être déplacé de sa patrie», appelant le Conseil de sécurité de l'ONU à «assumer ses responsabilités, car cette offensive menace la sécurité et la paix dans le pays». De son côté, le Représentant permanent de l'Etat de la Palestine auprès des Nations Unies, Riyadh Mansour, a appelé dans des lettres envoyées au Secrétaire général des Nations Unies, au président du Conseil de sécurité pour ce mois (Guyane), et au président de l'Assemblée générale des Nations Unies, à mettre fin au nettoyage ethnique sioniste à Rafah et à protéger la population civile palestinienne de nouvelles atrocités perpétrées par les forces d'occupation sioniste.

Le Mouvement de résistance palestinien Hamas a mis en garde contre le danger de commettre des massacres horribles dans la ville de Rafah, où les personnes déplacées vivent dans «des conditions humanitaires sévères»

en raison de l'agression continue de l'occupation sioniste. un haut responsable du mouvement palestinien cité dimanche par Al-Aqsa. A verti hier qu'une offensive terrestre sioniste contre la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, ferait «exploser» les négociations sur la libération des otages. Le Hamas a également affirmé que deux otages israéliens avaient été tués dans de récentes frappes aériennes sionistes. Il faut dire qu'au vu du nombre de réfugiés présents dans cette ville, la communauté internationale a d'ores et déjà exprimé son inquiétude du sort de plus d'un million de civils, forcés de se déplacer à Rafah, et appelés à nouveau d'évacuer la ville sans trouver un endroit sûr où aller. Le secrétaire général adjoint des Nations Unies en charge des affaires humanitaires, Martin Griffiths, a déclaré que les souffrances des Palestiniens de la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza, sont «inimaginables», en raison de l'agression génocidaire sioniste qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023. Griffiths a indiqué, dans un message qu'il a posté vendredi soir sur la plateforme «X», que «plus d'un million d'habitants de la ville de Rafah n'ont nulle part où aller» et que «leurs souffrances sont inimaginables». Dans un communiqué, le Parlement arabe a appelé la communauté internationale et le Conseil de sécurité de l'ONU à intervenir d'urgence pour empêcher l'expansion de l'agression sioniste et des crimes génocidaires contre la ville de Rafah, avertissant que ce qui se passe est une catastrophe humanitaire et politique dont l'histoire n'a jamais été témoin auparavant». De nombreux pays arabes ont mis en garde contre les conséquences désastreuses de l'éventuelle expansion du génocide sioniste à Rafah, l'Égypte ayant menacé de suspendre le traité de paix avec l'entité sioniste s'il menait cette offensive, soulignant que la situation humanitaire à Ghaza ne pouvait pas supporter plus de destructions et de martyrs. Le Yémen a estimé que cette affaire vise à continuer de tuer le peuple palestinien et à le déplacer de force, et constitue une preuve claire que les forces d'occupation commettent un génocide et un nettoyage ethnique, appelant en même temps la communauté internationale et le Conseil de sécurité à faire leur devoir pour mettre fin à cette agression et protéger le peuple palestinien contre les crimes de l'occupation sioniste.

LYES SAÏDI

Des soldats de l'occupation ont volé plus de 54 millions de dollars dans une banque de Ghaza

Des soldats de l'occupation sioniste ont dérobé 200 millions de shekels (54,29 millions de dollars) au siège de la Banque de Palestine dans la ville de Ghaza, a révélé, hier, l'agence Anadolu citant un journal israélien. Maariv, citant des officiers de l'occupation, a affirmé qu'une

unité militaire a pris les fonds alloués à l'Autorité palestinienne basée à Ramallah, la semaine dernière, dans le quartier d'al-Rimal. Il a ajouté que cette mesure «avait été décidée au niveau politique».

R.N.

MAROC

Nouvelle grande manifestation à Rabat contre la normalisation

Des milliers de Marocains ont de nouveau défilé hier à Rabat en soutien au peuple palestinien, appelant à mettre un terme à la normalisation entre le Maroc et l'entité sioniste et dénonçant un «génocide» dans la bande de Ghaza. Les manifestants ont réitéré leurs revendications concernant la nécessité de mettre un terme à la normalisation et d'annuler tous les accords conclus contre la volonté du peuple

marocain qui rejette toute relation avec l'entité sioniste occupante. Ils ont ainsi scandé longuement : «Le peuple veut abolir la normalisation», «La Palestine est un engagement sacré, la normalisation est une trahison» et «Non à la normalisation, la Palestine n'est pas à vendre». «La normalisation est une trahison», «Arrêtez le massacre», pouvait-on aussi lire sur des banderoles brandies devant le Parlement dans

le centre de la capitale marocaine, alors que l'agression sioniste contre Ghaza se poursuit pour le 128e jour consécutif. En réponse à l'appel lancé par le Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation, des milliers de personnes ont défilé sur les principaux axes du centre-ville, dont certaines portaient un immense drapeau palestinien, selon les médias. Plusieurs appels en faveur d'une grande mobilisa-

tion du peuple marocain avaient été lancés par différentes organisations sociales et politiques pour réitérer le rejet de la normalisation avec l'entité sioniste. En plus du Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation, le Groupe national de travail pour la Palestine, le parti «Nahj Dimokrati» («Voie démocratique») et l'Union marocaine du travail ont, entre autres, appelé le peuple marocain à sortir en masse

pour afficher leur soutien aux Palestiniens et dénoncer le génocide sioniste à Ghaza. Depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza le 7 octobre 2023, plusieurs manifestations de grande ampleur ont eu lieu au Maroc pour réclamer une abrogation de la normalisation. Ces marches populaires massives se poursuivent dans plusieurs villes marocaines malgré la répression policière.

APS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LES PRÉSIDENTS DU MSP ET DU FRONT EL-MOUSTAKBAL

Sécurité et défis régionaux au cœur des discussions

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier, dans le cadre du dialogue politique et des concertations permanentes avec les partis politiques, le président Mouvement de la société pour la paix, Abdelali Hassani Cherif, ainsi que le nouveau président du Front El-Moustakbal, Fateh Boutbig. Chacun des entretiens a permis d'évoquer les enjeux de renforcement de la cohésion nationale face aux défis et menaces dans l'environnement immédiat de l'Algérie, de même que de saluer les positions constantes sur le plan international, notamment en ce qui concerne la question palestinienne.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a en effet au siège de la Présidence de la République, le président du Mouvement MSP, Abdelali Hassani Cherif, à la demande de ce dernier, a indiqué hier un communiqué des services de la présidence de la République. L'homme politique a d'ailleurs souligné dans une déclaration aux médias au sortir de l'audience, que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du processus d'approfondissement de la concertation et de la communication permanentes, en vue de la préservation et de la protection de l'Algérie à la lumière des défis de l'heure. Cette rencontre, ajoute M. Hassani, a porté sur «plusieurs dossiers nationaux en matière socioéconomique» et d'autres ayant trait à la situation internationale, en tête desquels figure

la cause palestinienne, outre «les différentes voies adoptées par l'Algérie à travers son action diplomatique importante en tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité». Autres dossiers évoqués dans ce contexte, «les grandes mutations et développements que connaît la région du Sahel et leur impact sur la stabilité de l'Afrique, dans son ensemble», selon le président du MSP. Il a, également, rappelé que ces questions «sont profondément liées à la sécurité de notre nation et à la stabilité de notre pays», mettant en exergue le rôle de l'Algérie en tant qu'Etat qui «a toujours veillé sur la sécurité, la stabilité et le développement dans le continent africain». Le Président Tebboune, a également reçu, le président fraîchement élu du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, lequel a lui aussi demandé



Le Président Tebboune a reçu hier le premier responsable du MSP. (Photo DR)

à rencontrer le Président. A l'issue de l'audience, M. Boutbig a déclaré avoir écouté attentivement, lors de la rencontre avec Monsieur le Président, «le niveau des réformes que connaît l'Algérie aujourd'hui dans le cadre de la paix, de la sécurité et de la sérénité», ajoutant que ces réformes «ont gagné la confiance du peuple algérien dans le programme du président de la République et se concrétisent jour après jour dans le cadre de l'Algérie nouvelle». Après avoir souligné l'importance de ces

réformes, le président du Front El Moustakbal «s'est félicité des acquis enregistrés aujourd'hui par l'Algérie, qui, avance dans le processus d'édification d'une Algérie nouvelle, qui glorifie le passé auquel nous sommes attachés et valorise les acquis du présent, en étant tournée vers l'avenir». Il s'est également dit «fier des positions immuables et honorables de l'Etat algérien à l'égard des questions internationales et de la dynamique diplomatique que connaît l'Algérie, preuve qu'elle

a réussi à reprendre sa place sur le plan international». Boutbig a, par là même, mis l'accent sur «l'importance des réformes, de la préservation de la stabilité et de la continuité au service de la patrie et de ses intérêts supérieurs pour lesquels les chouhada et les moudjahidine se sont sacrifiés», assurant que son parti apportera «tout son appui au processus de réformes» en demeurant «attaché à l'histoire de l'Algérie, à son présent et à son futur».

CHOKRI HAFED

ANP

La souveraineté nationale est une « ligne rouge »

L'Armée nationale populaire réitère son engagement de à contrecarrer toute tentative visant à attenter à la sécurité, la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays. L'éditorial de la Revue El Djeich, éditée par le ministère de la Défense nationale a souligné que le principe de la souveraineté nationale a été et restera l'une des composantes fondamentales de l'Etat et une «ligne rouge» à ne pas franchir.

«Le principe de la souveraineté nationale pour notre pays a été et restera toujours l'une des composantes fondamentales de l'Etat et une ligne rouge qu'il ne serait permis à quiconque de franchir, quelles que soient les circonstances ou la cause», a souligné El Djeich, ajoutant que l'Algérie qui a sacrifié des millions de martyrs pour recouvrer sa souveraineté, veille aujourd'hui à la préserver et à la défendre de toutes ses forces. Dans son éditorial intitulé: «Notre souveraineté, un legs inestimable», la revue observe que «les événements notables, dont notre glorieuse Histoire s'enorgueillit, sont nombreux, et ce mois de février est particulièrement riche en faits marquants qui ont été décisifs dans le parcours de l'Algérie, qui traduisent l'attachement de ses hommes loyaux à notre souveraineté, et qui imposent que nous marquions une halte évocatrice», de la journée du Chahid à la nationalisation des hydrocarbures en passant par la récupération de la base de Mers El Kébir. L'éditorialiste cite ainsi «la commémoration de la Journée nationale du Chahid,

coïncidant avec le 18 février», relevant qu'il s'agit d'une occasion qui «nous exhorte à la nécessité de sauvegarder les précieux acquis dans le processus d'édification de l'Etat algérien sur des bases solides. Une Algérie soucieuse de renforcer sa souveraineté et son indépendance et de préserver l'intérêt suprême de la Patrie en toutes circonstances». «Et comme l'a affirmé l'année dernière Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, nous célébrons la Journée du Chahid afin que l'appartenance nationale demeure ancrée et que la fidélité aux Chouhada demeure une union nationale sacrée qui immunise la cohésion de notre tissu social contre ceux qui surfent sur la vague attentatoire à notre pays et persistent dans leurs dérives et leurs dérapages visant à saper le processus que nous avons amorcé, en faveur d'un dévelop-

pement national durable, dans une Algérie nouvelle prometteuse», a rappelé la publication. «Partant du principe de la préservation du serment de nos valeureux Chouhada, et lorsque notre vaillant peuple s'est résolu à changer le cours de l'Histoire, ce qu'il fit, il a pris son destin en main et a entrepris de développer le pays à tous les niveaux afin de construire une Algérie forte», relève l'édito, soutenant qu'il était donc logique que notre pays recouvre sa souveraineté sur ses espaces terrestre, maritime, aérien ainsi que sur ses ressources nationales dans leur intégralité». Dans le même sens, la revue rappelle que «quelques années après avoir arraché son indépendance, et par une décision souveraine, notre pays a récupéré, à travers une démarche historique, la base navale de Mers El Kébir, le 2 février 1968, ce qui fut un grand acquis

national, en vertu de son importance stratégique». Depuis, et à l'image de toutes les composantes de l'ANP, nos Forces navales ont réalisé des progrès significatifs sur la voie du développement et de la modernisation, en particulier au cours des dernières années, à la faveur de l'intérêt soutenu que leur porte le Haut commandement de l'ANP qui veille à la disponibilité des équipements modernes et avancés et d'une ressource humaine compétente». Dans le même ordre d'idées, poursuit-il la revue, «dans une vision prospective et clairvoyante, est intervenue l'annonce par notre pays, le 24 février 1971, d'une autre décision souveraine, celle de la nationalisation des hydrocarbures et de la récupération des ressources pétrolières nationales». «Conformément à la volonté des hautes autorités de notre pays de développer le secteur susmentionné,

l'ANP continue, avec succès, par le biais de ses unités, de jouer un rôle vital en matière de sécurisation globale des différentes installations énergétiques et est entièrement prête à contrecarrer toute tentative visant à attenter à la sécurité de notre pays, à la souveraineté nationale et à son intégrité territoriale», souligne la même source. A cet effet, la revue soutient que «l'ANP tire sa force, en accomplissant ses nobles missions sur plusieurs fronts, du lien existentiel étroit et profond qu'elle entretient avec le peuple algérien», affirmant que c'est «une armée qui, contrairement au reste des armées du monde, (qui) n'a pas été créée par décret mais qui est née dans le creuset d'une grandiose Révolution libératrice qui fut un exemple pour les peuples épris de liberté et d'indépendance».

R.N.

ALGÉRIE-MEXIQUE

Promouvoir la coopération bilatérale

Le nouvel ambassadeur des Etats-Unis mexicains en Algérie, M. José Ignacio Madrazo Bolivar a affirmé que la célébration par l'Algérie et son pays du 60e anniversaire de leurs relations diplomatiques, constituait une occasion pour consolider les liens de coopération et d'amitié entre les deux pays. A l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. José Ignacio a déclaré: «c'est avec une grande fierté et une immense joie que je présente mes lettres de créances en tant qu'ambassadeur des Etats-Unis mexicains auprès

de la République algérienne démocratique et populaire, sous la présidence de son Excellence, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune». Après avoir rappelé l'importance des relations bilatérales, les deux parties, poursuit-il, ont mis en avant «les positions communes des deux pays vis-à-vis des plus importantes questions internationales, outre l'importance que représente le Mexique pour l'Algérie». A ce propos, M. José Ignacio a indiqué que la célébration par l'Algérie et le Mexique du 60e anniversaire de leurs relations diplomatiques, «nous offre l'opportunité de

consolider davantage les liens de coopération et d'amitié et de les promouvoir à des niveaux meilleurs». Dans ce sens, l'ambassadeur mexicain a fait état de «nombreux projets qui seront mis en œuvre dans le cadre de la célébration de cet important anniversaire». Pour rappel, l'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf.

APS

HAUTE AUTORITÉ DE TRANSPARENCE ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Recul des indicateurs de corruption

Un projet de loi spécifique pour la protection des informateurs, intitulé «Signalement sécurisé», sera prochainement présenté au Premier ministre.

Fruit des réformes introduites par la Constitution de 2020 et installée au mois de juillet 2022, la Haute Autorité de transparence et de lutte contre la corruption doit présenter son premier rapport d'activités. Un rapport qui met en avant un recul des indicateurs de corruption en Algérie en 2022. C'est du moins ce qu'a indiqué hier lors d'une intervention sur les ondes de la Radio algérienne Hamza Khedri, membre de cette Autorité indépendante, chargée de mettre en place une stratégie de transparence et de lutte contre la corruption, ainsi qu'un réseau de veille et d'alerte en collaboration avec la société civile. Hamza Khedri a en effet souligné au cours de son intervention que «les indicateurs généraux de la corruption en 2022 indiquent une baisse de ce phénomène de manière variable. Une baisse se situant généralement entre 34 et 40%, par rapport à ce qui a été observé en attendant la publication du rapport annuel de 2023». Il a ajouté que « Haute Autorité



Les agents de l'administration en tête des signalements pour corruption. (Photo DR)

de transparence et de lutte contre la corruption s'est appuyée sur quatre indicateurs pour mesurer l'ampleur et le recul de ce phénomène, à savoir le nombre total de signalements, le nombre de dossiers soumis en enquête, le nombre de fonctionnaires publics poursuivis pour des affaires de corruption, et le quatrième indicateur concerne le nombre de jugements rendus par le pôle judiciaire spécialisé dans les crimes économiques et financiers, tous en net recul». Khedri a révélé que «l'Autorité a reçu

551 signalements ou notifications concernant des suspicions ou des faits de corruption au cours de l'année 2022 par divers moyens, notamment par courrier ordinaire, par contact direct avec l'administration de l'Autorité à son siège à Alger, par fax et également par l'utilisation de la plateforme numérique officielle dédiée aux signalements, connue sous le nom de «Balaghna», accessible directement via le site web de l'autorité ainsi que par la plateforme numérique du Réseau algérien de trans-

parence «Narakoum». Il a souligné dans ce contexte que cette autorité indépendante ne fait en aucun cas des dénonciations calomnieuses et anonymes et a rappelé que «la loi n° 22/08 stipule qu'il est interdit à l'autorité de traiter les dénonciations anonymes, qui sont supprimés immédiatement, et qu'elle ne traite que les plaintes et les informations connues de la source, conformément aux instructions du président de la République de ne pas traiter les plaintes et les rapports anonymes». En ce qui

concerne les garanties pour protéger les informateurs, Khedri a assuré que « la Haute Autorité de transparence et de lutte contre la corruption ne révèle pas l'identité des informateurs, que ce soit lors de l'examen des signalements ou lors de la présentation des dossiers devant la justice». Il a également ajouté que «les textes actuels prévoient des peines de six mois à cinq ans pour quiconque menace les informateurs ». « Aujourd'hui, nous travaillons, selon les recommandations du Bureau des Nations Unies, sur l'élaboration d'un projet de loi spécifique pour la protection des informateurs, intitulé «Signalement sécurisé», qui sera présenté au Premier ministre », a-t-il ajouté. Dans ce contexte, le membre du Conseil de Haute Autorité de transparence et de lutte contre la corruption a révélé que «l'administration publique est le secteur le plus ciblé par les signalements de suspicions de corruption, à hauteur de 50% ». Cela est dû, selon lui, au lien étroit entre l'Administration et le citoyen. Et d'ajouter «le secteur économique public ou les institutions publiques économiques, qu'elles soient industrielles ou commerciales, viennent en deuxième position en termes de volume de plaintes et de signalements, suivies du secteur privé ainsi que de certains auxiliaires de la justice tels que les avocats, les greffiers et les notaires».

SAMIR BENISID

ILS BÉNÉFICIERONT D'UNE PRISE EN CHARGE TOTALE

Les cancéreux non-assurés appelé à déposer le dossier pour la carte Chifa

Les cancéreux non-assurés sociaux vont désormais pouvoir bénéficier d'une prise en charge totale et bénéficier d'une carte chifa, sans passer par les procédures administratives préalables. Dans ce contexte, la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a appelé, samedi, les personnes atteintes de cancer non bénéficiaires d'une couverture sociale à se rendre à la structure CNAS la plus proche, pour déposer leur dossier afin d'obtenir la carte Chifa. «Dans le cadre de la mise en oeuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant prise en charge totale et immédiate des cancéreux non bénéficiaires d'une couverture sociale, la CNAS appelle ces derniers à se rendre à la structure CNAS la plus proche dans leur wilaya de résidence, afin d'obtenir la carte Chifa leur permettant de bénéficier du médicament prescrit dans le cadre du système du tiers payant auprès des pharmacies conventionnées», a indiqué samedi un communiqué de la CNAS. Les malades concernés doivent se présenter «munis d'un certificat médical établi par un médecin spécialiste attestant être atteints de cancer, d'une copie de la carte d'identité et d'une photo», selon la même source. Il est utile de rappeler dans ce contexte que le président de la République a

donné des instructions au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, lors de l'installation de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, la semaine dernière, d'assurer une prise en charge totale et immédiate des cancéreux qui ne bénéficient pas d'une assurance sociale, sans qu'ils aient à accomplir les procédures administratives au préalable. Aussi, et dans l'objectif de soulager les familles des patients, le président de la Répu-

blique a également ordonné de prendre en charge les malades dès leur arrivée aux cliniques, avec la prise de toutes les procédures thérapeutiques et la mise à disposition des équipements médicaux à l'instar des réactifs de laboratoire et les médicaments, pour briser les procédures bureaucratiques. Le président de la République a, en outre, ordonné la formation de médecins radiologues, en vue d'un dépistage précoce du cancer dans les instituts spécialisés,

en recourant à toutes les capacités de formation, dont les moyens de la santé militaire, avec la création d'un dispositif exécutif de gestion administrative et financière, de contrôle et de lutte contre le cancer, la Commission nationale étant une instance consultative. Rappelons aussi que le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, le Pr. Adda Bounedjar, a indiqué samedi dans un entretien accordé à l'APS, qu'en application de la décision du

président de la République portant prise en charge complète et immédiate des cancéreux non assurés, la Commission a tenu plusieurs rencontres avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale pour finaliser les procédures de prise en charge de cette catégorie, une démarche concrétisée par la délivrance de cartes Chifa aux malades à partir de la semaine prochaine après avoir présenté un dossier médical.

R.N.

SOLIDARITÉ NATIONALE

Le programme des activités en prévision du mois de Ramadhan arrêté

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouther Krikou a affirmé, dimanche à Alger, avoir arrêté le programme des activités de son secteur en prévision du mois de Ramadhan. Présidant une rencontre consacrée à la présentation du programme tracé par le secteur de la Solidarité nationale en prévision du mois de Ramadhan 2024, Mme Krikou a affirmé que «toutes les dispositions liées au secteur de la Solidarité nationale ont été prises, à travers la programmation de nombreuses activités et la mise en place de mesures destinées aux catégories prises en charge», à l'instar des familles démunies, des personnes aux besoins spécifiques, des personnes âgées et des femmes au foyer. Dans ce contexte, la ministre

a souligné que son secteur travaillait, dans le cadre de la «coordination et de la solidarité gouvernementales», avec plusieurs secteurs, outre les acteurs de la société civile. «Les activités du ministère durant le mois de Ramadhan consistent à contribuer à l'allocation financière destinée aux familles démunies, mais aussi à participer à la définition de ces catégories en coordination avec les secteurs concernés», a-t-elle soutenu. En outre, le ministère se chargera d'accompagner la femme et la famille productrices pour exposer leurs produits dans les marchés de proximité et de solidarité», soulignant que «différentes campagnes de sensibilisation organisées par les Directions de l'action Sociale (DAS) sont prévues à travers les wilayas, et seront animées par les cellules de

solidarité de proximité afin de faire connaître ces produits, accompagnant ainsi la femme au foyer productrice pour prendre part à la production nationale», selon la ministre. Durant le mois de Ramadhan, le ministère organise, en coordination avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, le «Concours national de récitation du Saint Coran au profit des enfants aux besoins spécifiques pris en charge au niveau des établissements spécialisés relevant du secteur dans les différentes wilayas». A noter que la rencontre a connu des interventions de représentants de certains secteurs et de la société civile sur leurs activités dans le cadre de l'opération de solidarité pour le mois de Ramadhan.

APS

SOMMET DU FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ À ALGER

Vers une Opep du gaz ?

Le prochain sommet du Forum des pays exportateurs de gaz prévue du 29 février au 2 mars à Alger doit permettre au GECF d'embrasser pleinement le rôle qu'il doit jouer sur le marché gazier en faisant une organisation qui peut peser sur ce marché, de permettre au pays membres de contrôler pleinement leurs ressources naturelles et d'engager une refonte des relations commerciales entre les producteurs et les consommateurs de gaz.

Une Opep du gaz est-elle possible ? La question a alimenté les débats d'experts notamment en raison des spécificités du marché gazier qui diffèrent de celles du marché pétrolier, le marché gazier étant un marché régionalisé dominé par les réseaux de transports par gazoducs, régi par des contrats et des règles spécifiques assis sur les contrats à long terme et l'indexation des prix du gaz sur ceux du pétrole, bien qu'adosés à des marchés spots. Cependant, le contexte change tout comme le marché d'ailleurs, d'abord en raison d'une expansion rapide de la production et des exportations de gaz naturel liquéfié, mais aussi de la place que le gaz est appelé à occuper dans le mix énergétique mondial dans le cadre de la transition énergétique. Au-delà des aspects techniques, énergétiques et économiques purs, le gaz devient un enjeu géopolitique. Le conflit en Ukraine l'a bien démontré, tout comme les tentatives des pays consommateurs de créer des mécanismes pour contrer les leviers de marché et imposer des plafonds aux prix du gaz. Les récents événements et notamment la dernière conférence des parties pour le climat tenue en novembre à Dubai a mis en avant les luttes qui s'organisent autour des enjeux énergétiques au cœur desquels se trouve le gaz. La Cop 28 a été mue en tribune pour diaboliser les énergies fossiles, y compris l'énergie propre qu'est le gaz naturel appelé à jouer un rôle clé dans la transition et la sécurité énergétiques, en agitant l'argument climatique. Une tribune qui a également servi à promouvoir paradoxalement le recours à l'énergie nucléaire, extrêmement polluante et

dont la technologie est contrôlée par quelques pays développés, dans la transition énergétique au mépris des considérations environnementales. Un événement qui a démontré que la transition énergétique ne concerne plus les seules considérations écologiques réduites à de simples arguments, mais est un enjeu de domination énergétique, économique et géopolitique. Une évolution qui impose une plus grande coopération et coordination entre les producteurs de gaz, pour peser sur le marché, stabiliser les prix et surtout défendre les intérêts des pays producteurs de gaz et garantir des relations avec les pays consommateurs, et notamment ceux du bloc OCDE, plus équilibrées.

C'est dans ce contexte qu'intervient justement le 7e Sommet des chefs d'États du Forum des pays exportateurs de gaz lequel se tiendra à Alger du 29 février au 2 mars. Un Sommet qui doit permettre au GECF d'embrasser pleinement le rôle qui doit être le sien sur marché. Permettra-t-il de parvenir à la création d'une Opep du gaz ? Pour l'ancien ministre de l'Énergie et expert des marchés gaziers, Noureddine Nait Laoussine, le GECF « doit monter au créneau » et opérer

« un rapprochement stratégique » avec l'Opep+. Dans un entretien à l'APS publié hier, l'ancien ministre de l'Énergie a indiqué « que les pays du GECF sont dans la quasi totalité de l'hémisphère Sud et « sont, à juste titre, tous préoccupés par le souci de consolider la place du gaz ». De ce fait, estime l'expert, avec la nouvelle donne gazière qui réserve désormais une bonne place au gaz naturel dans les programmes de lutte contre le réchauffement climatique, par rapport aux autres énergies fossiles, « le moment paraît propice à une refondation des relations commerciales entre exportateurs et importateurs de gaz naturel. Le GECF doit monter au créneau ».

Il indique que la Déclaration d'Alger qui doit sanctionner le prochain sommet du GECF « devrait souligner que l'alliance OPEP+ et le GECF ont des objectifs communs qui nécessitent un rapprochement stratégique. Actuellement, soutient M. Ait-Laoussine, le forum doit exercer, en pratique, davantage d'influence sur le marché « dont les conditions sont, en fait, essentiellement marquées par l'évolution du prix du pétrole (dominé par l'OPEP), avec une indexation partiel-

lement ou totalement basée sur les prix publiés par les +hubs+ pétroliers dans les marchés libres ».

« Ce sommet est devenu indispensable compte tenu du contexte géopolitique actuel, des menaces qui pèsent sur l'approvisionnement énergétique mondial à long terme, suite à la réduction des exportations russes, et de l'importance grandissante du gaz naturel dans la couverture des besoins à l'échelle de la planète », a-t-il ajouté l'expert. Notant que la tenue de cette réunion reflétait une volonté de renforcer l'action du GECF pour protéger les intérêts des pays exportateurs et de favoriser l'expansion du gaz naturel, M. Ait-Laoussine a mis en exergue le poids considérable du GECF dans l'industrie gazière mondiale, puisque ce groupe contrôle 70% des réserves prouvées-récupérables de gaz et contribue pour plus de 50% des échanges internationaux de cette ressource. Pour l'ancien ministre, l'enjeu de cette réunion pour l'Algérie est clair: assurer le succès du sommet, ce qui profitera à l'Algérie, un « acteur très impliqué dans le développement du gaz naturel et dans son commerce à l'international ». Aussi, l'Algérie « dispose d'une expérience prouvée

dans le développement de l'industrie du gaz naturel liquéfié (GNL), dans la réalisation de gazoducs en mer profonde et dans la conception d'un contrat équilibré de vente à long terme dont l'ossature est toujours en vigueur aujourd'hui », indique-t-il.

De son côté, Asf Melhem, expert en relations internationales et directeur d'un centre de recherches à Moscou souligné hier lors d'une conférence organisée au ministère de la Communication que le prochain sommet du GECF revêtira une importance particulière dans la mesure où il s'agira d'encourager le dialogue et la consultation entre les pays membres afin d'assurer la stabilité des prix du gaz dans le monde.

Le Dr Melhem estime que « la principale étape attendue lors du sommet est la création d'une organisation des pays exportateurs de gaz sur le modèle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) », ce qui « contribuerait à garantir la stabilité des prix du gaz et à atténuer les problèmes rencontrés sur le marché du gaz en proposant des solutions ».

Notons que le Sommet verra la participation des chefs d'Etat, de ministres et de hauts responsables des 12 pays membres, (Algérie, Bolivie, Égypte, Guinée Equatoriale, Iran, Libye, Nigéria, Qatar, Russie, Trinité-et-Tobago, Emirats arabes unis et Venezuela) ainsi que 7 pays observateurs (Angola, Azerbaïdjan, Irak, Malaisie, Mauritanie, Mozambique, et Pérou).

SAMIRA GHRIB

Sonatrach-Equinor

Signature d'un MoU relatif à la réduction des gaz à effet de serre

Sonatrach et la société norvégienne Equinor ont signé, hier, un protocole d'entente ayant pour objet « la coopération en matière de gestion et de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et ce, dans le cadre des activités menées conjointement en Algérie », a indiqué hier un communiqué du groupe pétro-gazier national. « La mise en œuvre de ce protocole d'entente par les deux parties, vise notamment à entamer les démarches utiles en vue de la réduction des émissions de GES, de la recherche de solutions

énergétiques bas carbone et de la transition énergétique », ajoute la même source. Par ailleurs ce MoU prévoit la poursuite d'études conjointes en vue d'identifier les possibilités de prise en charge du captage de CO2, son utilisation et son stockage sur les sites d'In Salah et d'In Amenas. Pour rappel la Société norvégienne Equinor opère en partenariat avec Sonatrach sur les champs gaziers d'In Amenas et d'In Salah.

R.E.

UNE DÉLÉGATION DE LA BANQUE MONDIALE À ALGER

Réformes économiques et transition énergétique au cœur des discussions

Une délégation de la Banque mondiale, conduite par Sayed Tauqir Hussain Shah, membre du Conseil d'administration de l'institution de Bretton Woods, séjourne actuellement en Algérie. La délégation doit rencontrer plusieurs membres du gouvernement. Le train des réformes économiques engagées en Algérie est d'ailleurs au cœur des entretiens qui ont déjà réuni les représentants de la BM hier avec le ministre des Finances et celui de l'Énergie et des Mines. Ainsi, le premier argentier du pays a fait part, selon un communiqué du département des Finances, de « l'engagement résolu de l'Algérie dans un programme de réformes économiques ambitieux », qui visent principalement à « promouvoir un développement économique durable et inclusif, centré sur le développement humain ». Ces réformes s'articulent, a souligné Laâziz Faïd, autour de plusieurs axes stratégiques visant le lancement et la mise en œuvre d'initiatives ayant pour principal objectif « l'amélioration de la gouvernance économique et la consolidation des fondements d'une croissance économique solide, durable et inclusive ». Dans ce sens, M. Faïd a précisé que l'Algérie a

franchi des étapes « importantes » dans son processus de réformes, en adoptant, durant ces derniers mois, des lois clé sur, entre autres, les finances publiques, l'investissement, la monnaie et les banques, les marchés publics ainsi que la comptabilité publique. Ces textes réformateurs, a-t-il poursuivi, « témoignent de l'engagement de l'Algérie à créer un environnement économique propice à la croissance et à l'investissement productif, tout en renforçant la transparence et la stabilité financière ». Le ministre des Finances a également mis en avant l'importance accordée par l'Algérie à la gestion des risques climatiques, à travers une meilleure résilience et l'adoption de stratégies d'adaptation, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'eau, ce qui s'est traduit par un important programme d'investissement pour desserrer la contrainte du stress hydrique à travers, notamment, la réalisation de nouvelles stations de dessalements d'eau de mer. De plus, l'Algérie s'engage activement dans la transition vers les énergies renouvelables, contribuant ainsi à lutter contre le changement climatique. Au plan régional, Faïd a indiqué que l'Algérie accorde

une grande importance aux défis auxquels font face les pays du continent africain et plus particulièrement ceux du Sahel. Outre des opérations récurrentes s'inscrivant dans un élan de solidarité avec ces pays, l'Algérie œuvre pour la promotion d'un certain nombre de projets régionaux intégrateurs et à fort impact sur le développement (route transsaharienne, dorsale de fibre optique, gazoduc, liaisons routières...). Il a exhorté, à cette occasion, son interlocuteur pour que la Banque mondiale, au même titre que les autres banques multilatérales de développement, puisse intensifier sa collaboration avec les pays du continent. Pour sa part, M. Shah « a félicité l'Algérie pour sa vision, ses performances et sa réactivité qui lui ont permis de maintenir une trajectoire de croissance stable et ce, en dépit des impacts engendrés par les multiples crises qu'a connu le monde, notamment avec l'avènement de la pandémie du Covid-19 », selon la même source. L'Algérie qui pourrait, selon M. Shah, partager son « expérience réussie » en matière de gestion des crises est « invitée à participer comme leader à la prochaine réunion du Caucus africain, dans la mesure où l'ensemble de

ses réformes engagées s'alignent parfaitement avec la vision de la Banque mondiale ».

De son côté, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a présenté, lors des discussions avec le représentant de la BM, les principaux axes du programme de développement du secteur et les nouveaux cadres réglementaires régissant les activités hydrocarbures et mines, lesquels offrent plusieurs avantages et facilitations d'investissement. Selon un communiqué du ministère de l'Énergie et des mines, Mohamed Arkab a mis en avant les mesures devant renforcer la croissance économique ainsi que le rôle joué par son secteur à plusieurs niveaux, dont la couverture des besoins locaux en électricité, gaz et produits pétroliers tout en garantissant la couverture énergétique du pays à long terme et ce, à travers des projets d'envergure en matière de production et de transfert d'électricité. Le ministre a également relevé la contribution du secteur à la garantie de la sécurité énergétique mondiale et régionale au niveau africain, notamment en termes de régularité, de stabilité et de fiabilité en matière d'exportation du gaz, à travers des projets

d'augmentation des capacités de production, en sus du développement des industries manufacturières, comme les projets de développement des pétrochimies et des projets d'augmentation des taux de récupération et de réduction des émissions et de torchage du gaz dans le cadre de la réduction de l'empreinte carbone dans l'industrie pétrolière et gazière.

En outre, le ministre a également mis en avant les plans de développement du secteur minier et la transformation locale des ressources minières, à travers les projets structurants lancés, à l'instar du projet du minerai de fer de Gara Djebilet, du projet du phosphate intégré, du projet de l'exploitation du zinc et du plomb et autres projets d'exploitation des ressources minières, en vue de l'obtention de matières premières utilisées dans différentes industries manufacturières, selon le ministère. Arkab a enfin rappelé les différents projets du secteur en termes de dessalement de l'eau de mer, ainsi que les mécanismes à même de réaliser une transition énergétique souple, à travers le développement des énergies nouvelles et renouvelables, ajoute le communiqué.

R.E.

ENQUÊTE À L'OFFICE COMMUNAL DES SPORTS D'ANNABA

La gestion sous la loupe

Une commission d'audit et d'inspection a été dépêchée à l'Office communal des sports (OCS) d'Annaba pour enquêter sur la situation de l'office, suite aux déséquilibres, dysfonctionnement de gestion et aux dépassements commis par le passé, nous une source interne à l'office.

Les enquêtes incluent cette fois toutes les précédentes administrations qui se sont succédées à l'OCS afin de déterminer les responsabilités et révéler les raisons qui ont conduit à la détérioration de sa situation, a ajouté la même source.



L'OCS d'Annaba fait face à des difficultés financières. (Photo DR)

Surtout que l'établissement communal a actuellement du mal à remédier à ses difficultés en raison de l'accumulation de ses dettes et de la ces-

sation de ses activités habituelles qui généraient autrefois des revenus importants, a expliqué notre source. En dépit du paiement des salaires des

travailleurs pour les mois de mai et juin 2023, après une série de mesures marathan aboutissant également au paiement des déclarations des travailleurs de l'année précédente, suspendu depuis avril dernier, l'Office communal des sports ne semble pas voir le bout du tunnel. L'apaisement est revenu, au sein des travailleurs, après que Abdenour Chorfi s'est vu confier la responsabilité de l'OCS et ait tenu une séance de travail avec les travailleurs pour clarifier la feuille de route en fonction des circonstances actuelles que traverse l'office. Selon les mêmes sources, la réunion a été positive, surtout que les travailleurs ont manifesté leur compréhension, eu égard à la situation délicate que traverse l'OCS nécessitant des solutions concrètes et objectives pour sortir de la crise au plus vite. A l'issue d'une séance de travail avec les services de la Caisse nationale d'assurances sociales, le nouveau gestionnaire est parvenu

à un accord pour lever la main sur le compte bancaire précédemment gelé. En attendant le redressement de la barre dans cet établissement communal public, il est utile de rappeler qu'au cours des deux dernières années, l'OCS d'Annaba a traversé une crise aiguë. Une situation retenue à l'actif de moult dépassements et de la gestion que les inspecteurs de l'audit vont passer au peigne fin. Rappelons qu'entre 2022 et 2023 l'OCS d'Annaba a été secoué par turbulences, dont celles liées au non paiement des salaires des employés et leur blocage par P/APC d'Annaba entre autres désagréments. Au fil du temps la situation s'est dégradée donnant lieu à des mouvements de protestations devant le siège de l'APC et des sit-in devant la wilaya. Des appels de détresse qui n'ont eu aucun écho. Aujourd'hui, la donne semble a priori avoir changé avec l'arrivée du nouveau wali.

SOFIA CHAHINE

CONSTANTINE

Relogement de près de 1200 familles en 2024

Une vaste opération de relogement de près de 1.200 familles occupant des habitations précaires à Constantine est prévue pour l'année 2024, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. L'opération qui s'inscrit dans le cadre de l'achèvement du chantier de résorption de l'habitat précaire, se fera par étape, a fait savoir la même

source, précisant qu'il est prévu le relogement d'environ 800 familles «avant l'été prochain». Dans ce cadre, la même source a indiqué que les familles devant bénéficier de logements neufs avant la saison estivale relèvent des communes de Constantine et d'El Khroub, affirmant que les services des daïras concernées s'attèlent à finaliser toutes les procédures

nécessaires pour permettre le déroulement de l'opération dans de meilleures conditions. Selon les services de la wilaya de Constantine, l'opération de relogement concernera les familles vivant dans des conditions précaires dans les cités Sissaoui (ville de Constantine), à Salah Derradji et Ain Nehas dans la daïra d'El Khroub. Les services de la wilaya ont indiqué

dans le même contexte que l'opération de relogement devra se poursuivre pour toucher d'autres familles occupant des habitations précaires dans les quartiers Sidi M'Cid et Aouinet El Foul, entre autres, ajoutant que le relogement de ces familles a pour objectif d'améliorer le cadre de vie des citoyens. Les familles concernées seront relogées dans des habitations

neuves qui sont actuellement en cours de réalisation au niveau de la nouvelle ville Ali Mendjeli, a souligné la même source. En 2023, la wilaya de Constantine avait réceptionné plus de 10.000 logements publics locatifs (LPL), en sus du relogement de plus de 150 familles occupant des habitations précaires, a-t-on rappelé.

APS

TIPASA

Nouvelle expérience de culture des myrtilles, murs, fraises et framboises

Une nouvelle expérience a été initiée à Tipasa par un investisseur privé qui s'est lancé dans la culture des myrtilles, des fraises et des framboises, en exploitant des technologies modernes lui permettant de produire ces fruits deux fois durant la même saison agricole, a-t-on appris samedi de la direction des services agricoles de la wilaya. Selon le directeur local du secteur, Ahmed Sebki, cette première expérience du genre dans la wilaya est le « fruit d'un partenariat, à 50/50, entre un homme d'affaires et une exploitation agricole », soulignant que la DSA œuvre activement

au « soutien et accompagnement » de ce type d'investissements, car ils répondent aux besoins du secteur agricole et permettent de le sortir progressivement des méthodes traditionnelles. Il s'agit d'une exploitation agricole des hauteurs de la commune de Bouharoune, s'étendant sur une superficie de 27 ha. Elle compte 12 serres en plastique à deux étages, exploitant des technologies avancées, dont notamment un système d'irrigation permettant une économie d'eau à 70%, parallèlement à l'utilisation de fibres de coco comme substrat de culture pour ces fruits, un fait permettant d'obte-

nir deux récoltes durant la même saison agricole, selon les explications du gérant de cette exploitation, Mohamed Saber. Les promoteurs de ce projet ont opté pour la culture des myrtilles, dit localement « Harmouch », des fraises et des framboises dans des serres à deux étages. Sachant que la superficie de chacune de ces serres à étages est de 5000m², multipliée par deux, soit un ha chacune. M. Saber a fait part de préparatifs en cours pour réaliser les premières cultures en avril prochain, avec une prévision de récolte après trois mois. Il a ajouté que l'importance des technologies modernes

réside dans l'économie des eaux d'irrigation, grâce à l'exploitation des fibres de coco, connues pour leur capacité à retenir l'eau à l'intérieur des bacs de culture, de manière à arroser chaque culture deux fois par semaine, à raison d'un litre à la fois seulement, ceci d'autant plus que la région abritant cette exploitation est connue pour sa sécheresse avec des eaux souterraines à très faible débit. Ce type d'investissements « est en conformité avec la politique actuelle du Gouvernement visant à encourager le partenariat dans le secteur agricole, en tant que meilleur moyen pour promouvoir

le secteur. Le détenteur du capital étant tenu d'assurer les moyens matériels, dont la technologie, tandis que l'exploitant agricole assure la superficie agricole utile, suivant une équation « gagnant-gagnant », a souligné le même responsable. Il a assuré le « succès croissant » de ce type de partenariat qui « attire désormais de plus en plus les investisseurs et exploitants agricoles, suite aux nombreuses expériences concluantes enregistrées dans le domaine, grâce, entre autres, au facteur sensibilisation et à l'accompagnement de l'Etat ».

APS

JIJEL

Un projet pilote de culture de tournesol

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Jijel œuvre, au titre de l'année 2024, à cultiver 200 hectares en tournesol dans une première expérience dans la wilaya, en matière de culture des oléagineux, apprend-on jeudi dernier de la directrice du secteur, Chanez Zaïdi. Dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'application technique pour les agriculteurs sur cette culture, tenue dans une exploitation agricole privée à Béni Ahmed, dans la commune de Kaous, la même responsable a précisé que ce type de culture s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives des autorités supérieures du pays visant l'élargissement des cultures stratégiques dont celle des oléagineux. Ces cultures, a-t-elle ajouté, contri-

buent à la fertilisation du sol et à assurer des fourrages en grandes quantités aux éleveurs ainsi que la matière première pour la production de l'huile de table. Les intervenants au cours de la rencontre ont mis l'accent sur les potentialités de la wilaya de Jijel favorables au développement de ces cultures avec des

températures au sol de 6 à 8 degrés et des températures matinales ne dépassant pas les 40 degrés et permettant de pratiquer ces cultures tout au long de l'année outre des besoins en eau limités à 100 mm pour le tournesol depuis sa mise en terre à sa croissance. De son côté, Toufik Beka, président de la Chambre de

l'agriculture de Jijel, a souligné que la culture du tournesol assure des revenus conséquents à l'agriculture, puisque toutes les parties de la plante peuvent être commercialisées en vertu de conventions entre l'agriculture, le fournisseur de semences et les sociétés engagées à acheter le produit final. La rencontre a connu

la participation de plusieurs agriculteurs intéressés par cette expérience ainsi que des cadres de la Station régionale de la santé végétale de Constantine, de l'Institut technique des grandes cultures de Sétif et du fournisseur de semences de tournesol.

APS

Mise au point

Faisant suite à la parution de votre article intitulé «ANNABA : ELKALITOUSSA : où sont passés les services publics ?», publié à la page 06 de votre quotidien, daté du lundi 06 Février 2024, Algérie Télécom tient à vous apporter les éléments de réponse ci-après, que nous vous prions de bien vouloir publier.

Nous portons à votre connaissance qu'Algérie Télécom Annaba travaille activement sur le déploiement du réseau FTTH (Fiber to the Home) sur l'ensemble du territoire de la wilaya et particulièrement le pôle urbain ELKALITOUSSA, qui bénéficie déjà d'une couverture complète en technologie 4G LTE, en plus du déploiement de 8032 accès FTTH.

Aussi, Algérie Télécom Annaba a prévu pour l'année 2024 le déploiement de 1232 accès, portant ainsi le total à 9264 accès au profit du pôle urbain ELKALITOUSSA.

Algérie Télécom réaffirme son engagement à améliorer l'accessibilité et la qualité des services de télécommunication dans l'ensemble de la région d'Annaba.

Project Syndicate POUR 

Comment démocratiser l'IA

Pour empêcher qu'une minorité ne s'approprie le potentiel transformateur de l'IA, celle-ci doit être démocratisée. Un accès équitable constitue la clé pour veiller à ce que les avantages du progrès technologique soient largement partagés, et à ce que l'IA serve de force unificatrice, plutôt que d'exacerber les divisions au sein de nos sociétés fragiles.

PAR BERTRAND BADRÉ ET CHARLES GORINTIN

Les progrès rapides de l'intelligence artificielle suscitent à la fois l'émerveillement et l'inquiétude. Beaucoup considèrent l'IA comme un objet de fascination et d'admiration (un Stupor Mundi, pour emprunter une expression latine), tandis que d'autres voient en elle un sauveur bienveillant (un Salvator Mundi). Que l'IA soit considérée comme miraculeuse ou simplement comme utile, la question demeure : Comment pouvons-nous faire en sorte que ses bienfaits soient accessibles à tous ?

Pour répondre à cette question, une compréhension nuancée de l'IA est nécessaire. Cela signifie mettre de côté plusieurs discours : le fonctionnalisme, qui considère que les êtres humains doivent s'adapter et s'améliorer eux-mêmes pour suivre le progrès technologique ; le sensationnalisme, qui décrit l'IA comme une menace existentielle ; le cynisme, qui cherche à exploiter l'IA pour le profit ; et le fatalisme, qui implique l'acceptation résignée d'une inévitable montée en puissance de l'IA.

Ces différents scénarios négligent une chose : l'avenir est encore entre nos mains. Il est essentiel d'adopter le principe du *verum-factum* – l'esprit ne connaît que ce qu'il fait – pour aboutir à une compréhension plus profonde des capacités et implications de l'IA.

Pour empêcher qu'une minorité ne s'approprie le potentiel transformateur de l'IA, celle-ci doit être démocratisée. Un accès équitable constitue la clé pour veiller à ce que les avantages du progrès technologique soient largement partagés, et à ce que l'IA serve de force unificatrice, plutôt que d'exacerber les divisions au sein de nos sociétés fragiles.

Les avantages potentiels de l'IA sont immenses. Dans les années 1990, Joseph Stiglitz observait : « N'importe où dans le monde, un enfant qui utilise Internet a accès à davantage de connaissances qu'un enfant qui était scolarisé dans les meilleurs établissements des pays développés il y a un quart de siècle ». En démocratisant l'accès à l'IA, nous pouvons permettre aux enfants d'aujourd'hui d'interagir avec les esprits les plus brillants de l'humanité, d'une manière qui réponde à leurs besoins individuels.

L'accomplissement de cet objectif dépend néanmoins de la manière dont nous façonnons le discours autour de l'adoption et de l'impact futur de l'IA. Au lieu de formuler de grandes promesses telles que « L'IA résoudra le problème de la faim dans le monde », nous devrions nous concentrer sur sa capacité à apporter des améliorations progressives mais significatives dans la vie quotidienne des êtres humains.

À cet égard, les capacités rapidement croissantes de cette technologie, ainsi que la diminution de ses coûts, créent de nouvelles opportunités en direction de modèles à plus petite échelle, et permettent aux utilisateurs individuels de per-



Faire de l'IA un facteur de changement positif. (Photo DR)



Bertrand Badré, ancien directeur général de la Banque mondiale, est PDG et fondateur de Blue like an Orange Sustainable Capital et l'auteur de « Can Finance Save the World? » (Berrett-Koehler, 2018).

Charles Gorintin, co-fondateur et directeur de la technologie d'Alan, est un co-fondateur non exécutif de Mistral AI.

sonnaliser les solutions d'IA, ce qui rappelle les premières heures libres et créatives d'Internet. À titre d'illustration, il y a encore deux ans, le principal modèle d'IA open source était l'OPT-175B de Meta. Aujourd'hui, un modèle open source de premier plan, Mistral 7B, se révèle 40 fois plus petit, au moins 40 fois moins cher à exploiter, et surpasse son prédécesseur. Aspect remarquable, ce modèle a été développé par une entreprise composée de seulement 18 personnes.

Et ce n'est que le début. L'IA vit actuellement sa propre version de la loi de Moore, ce qui prépare le terrain pour une adoption rapide, semblable à la diffusion des télévisions et des téléphones. Ce processus accéléré appelle à un changement de focalisation, accent qu'il va s'agir de placer sur le développement d'applications pratiques et sur l'atténuation des risques, plutôt que sur la seule réduction des coûts.

L'avènement de l'IA est à double tranchant. Cette technologie pourrait aussi bien constituer un puissant égaliseur qu'une source de division, en fonction de son déploiement et de ceux qui la contrôlent. À l'instar des précédentes révolutions technologiques, elle constitue à la fois la promesse de nouvelles opportunités d'emploi et la menace d'un remplacement des emplois existants.

Un récent rapport du Fonds monétaire international insiste sur ce point, mettant en garde sur le risque de voir l'IA creuser un fossé de plus en plus profond entre d'un côté les personnes qui maîtrisent les technologies, ainsi idéalement positionnées pour tirer parti des avantages économiques de l'innovation, et de l'autre celles qui pourraient être laissées pour compte.

Notre compréhension de ces technologies doit refléter leurs complexités et la puissance de l'ingéniosité humaine. En développant et en promouvant des systèmes d'IA qui améliorent significativement les services essentiels, en particulier dans les régions défavorisées, nous pouvons faire en sorte que leurs bienfaits soient largement partagés. Pour cela, les technologies d'IA doivent être déployées avec pour objectif explicite de réduire les inégalités existantes.

Dans le même temps, il convient de souligner que l'IA accentuera probablement l'excédent global de consommateurs, en réduisant les coûts associés à certains services. Pour veiller à ce que ces avan-

tages bénéficient à une majorité de personnes, une stratégie en deux volets est nécessaire : permettre aux individus d'exploiter cette valeur localement, tout en redistribuant les gains globaux à ceux qui ne peuvent y accéder.

Ainsi, il est à la fois réalisable et crucial d'améliorer l'accessibilité de l'IA. Pour mettre ces technologies au service de la résolution des problèmes sociaux les plus urgents, il est essentiel d'identifier un certain nombre de domaines spécifiques dans lesquels l'IA peut changer la donne, tels que la santé, l'éducation, la durabilité environnementale et la gouvernance. La détermination des bonnes priorités et la mise en œuvre de solutions technologiques nécessitent cependant un effort concerté. Le concept d'IA au service du bien doit être intégré aux stratégies des institutions de développement et des organisations multilatérales.

Mais avant tout, la discussion mondiale autour de l'IA doit passer de l'émerveillement à la question du « quoi » et du « comment ». Il est temps de passer de la simple fascination pour cette technologie émergente à l'identification des défis qu'elle peut relever, ainsi qu'à l'élaboration de stratégies en direction de son intégration dans les systèmes éducatifs et sociaux des pays développés et en voie de développement. La préparation de la société à un avenir augmenté par l'IA nécessite plus que de simples innovations technologiques ; elle impose d'établir des cadres éthiques, de moderniser l'élaboration des politiques, et de promouvoir l'alphabétisation de l'IA au sein des communautés.

Tandis que nous vivons la phase Stupor Mundi de l'IA, fascinés par ses capacités semble-t-il magiques, nous ne devons jamais perdre de vue que l'impact de la technologie dépend de la manière dont nous l'utilisons. Les choix que nous faisons aujourd'hui détermineront si l'IA est vouée à n'enrichir et ne bénéficier qu'à un nombre réduit de personnes, ou au contraire à évoluer jusqu'à constituer la puissante force motrice d'un changement social positif. Pour concrétiser la promesse d'un Salvator Mundi, nous devons exploiter ces technologies émergentes pour forger un avenir meilleur et plus inclusif pour tous.

Copyright: Project Syndicate, 2024.

www.project-syndicate.org

Les opinions exprimées ici ne sont pas nécessairement celles de PIMCO.

La confiscation des actifs russes serait une victoire stratégique de Moscou

Dès le déclenchement de l'opération militaire russe sur le territoire de l'Ukraine, le 24 février 2022, parallèlement à la mise en place d'une série de sanctions contre la Russie, les décideurs du bloc « atlantiste » ont promptement trouvé le consensus sur le gel des actifs financiers que la banque centrale de la Fédération de Russie a confié auparavant à leur institutions financières en investissant dans des produits financiers, dont les titres de dettes gouvernementales des pays qu'ils représentent.

PAR OLEG NESTERENKO

De la certitude revancharde vers la frénésie des sanctions

Dans la nuit du 27 février 2022, Ursula van der Layen, la patronne de la Commission européenne, a annoncé que l'Union Européenne et ses partenaires ont pris la décision de « paralyser » les actifs de la banque centrale russe, « pour ne pas permettre à la banque de Russie d'utiliser ses propres réserves internationales, afin d'affaiblir l'effet des sanctions occidentales ».

Le 1er mars 2022, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie français dans une interview à France Info a fait le résumé précis des projets et certitudes du camp Occidental vis-à-vis de Moscou : « Oui, les sanctions sont efficaces. Les sanctions économiques et financières sont même d'une efficacité redoutable. Et je ne veux



Oleg Nesterenko
Président du CCIE (www.c-cie.eu) (Spécialiste de la Russie et de la CEI ; ancien directeur de la MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)

laisser planer aucune ambiguïté sur la détermination européenne sur ce sujet. Nous allons livrer une guerre économique et financière totale à la Russie [...] Nous allons donc provoquer l'effondrement de l'économie russe ».

Une semaine plus tard, le 7 mars 2022, la Fédération de Russie est officiellement devenue le leader mondial au niveau du nombre des sanctions émises contre un État, en dépassant celui de l'Iran qui a détenu ce palmarès jusqu'à ce jour. Des mois se sont écoulés et les adversaires de la Russie ont commencé à faire des constats de plus en plus inquiétants : si la quantité record des sanctions dans l'histoire de l'humanité a bien produit des effets nuisibles sur l'économie russe, cette nuisance s'est avérée incomparablement plus modérée que celle escomptée et annoncée d'avance par l'exultation du ministre français.

Contrairement à l'effondrement rapide tant espéré, l'économie russe a démontré une fâcheuse stabilité et force totalement inattendue par les attaquants qui n'ont pas pris en compte dans leurs calculs plusieurs facteurs clés, dont celui du haut professionnalisme de sa gouvernance.

L'inefficacité des sanctions a mené vers une véritable panique opérationnelle de leurs auteurs qui s'est traduite par l'engagement de nouveaux paquets de sanctions en discontinu, dont la frénésie a fait atteindre le nombre tout à fait anecdotique pour janvier 2024 : 2778 sanctions.

Ce nombre inouï peut être comparé qu'au niveau de son inefficacité dans l'obtention de l'objectif visé : l'effondrement de l'économie de la Fédération de Russie.

L'immunité gênante

Parallèlement à des vagues successives de sanctions antirusse et au vu de leur inefficacité flagrante, dès le printemps 2022 des voix de plus en plus audibles ont commencé à se lever pour faire

jouer une nouvelle carte considérée comme particulièrement efficace contre l'économie russe : la confiscation pure et simple des actifs gelés de la banque centrale de Russie qui s'élèvent à plus de 300 milliards de dollars américains et leur injection dans la lutte contre Moscou.

Après plus d'un an et demi depuis le début des diverses réflexions sur la possibilité de la spoliation de l'argent souverain russe, le 24 janvier 2024, la Commission des affaires étrangères du Sénat américain a fait le premier pas tangible dans ce sens en approuvant le projet de loi « Rebuilding Economic Prosperity and Opportunity (REPO) for Ukrainians Act » (« Reconstruction de la prospérité et des opportunités économiques pour les Ukrainiens ») visant à confisquer les actifs russes, afin de les transférer vers l'Ukraine et, surtout donner l'exemple à suivre à ses partenaires européens qui détiennent la plus grande part de l'investissement étranger de Russie. Avec cette approbation, la confiscation des fonds souverains russes peut avoir lieu dès son adaptation par l'ensemble du Sénat, de la Chambre des représentants et la promulgation par le président Joe Biden.

Une semaine auparavant, lors du Forum économique mondial qui s'est tenu à Davos du 15 au 19 janvier 2024, David Cameron, ministre britannique des Affaires étrangères, a déclaré : « Nous avons déjà gelé ces avoirs. La question qui se pose ensuite est : que devrions-nous faire ensuite ? Et je pense qu'il y a un argument juridique, un argument moral et un argument politique... quand Poutine a lancé cette invasion illégale, le monde a changé et nous devons changer avec lui. Et reconnaissons que nous sommes dans un monde plus dangereux, plus incertain et plus difficile et que nous devons donc être prêts à réfléchir de manière innovante sur la manière dont nous utilisons ces ressources

pour aider l'Ukraine ».

En ce qui concerne les « pensées » de monsieur Cameron, nul doute qu'il y a un « argument politique » ; pour « un argument moral » - il est plus que discutable. En ce qui concerne « un argument juridique » - le ministre britannique ne fait que prendre ses désirs pour des réalités : de même que pour l'initiative occidentale précédente de juger le président russe dans le cadre d'un « tribunal pour l'Ukraine » auprès de la CPI (voir mon analyse « Le tribunal pour l'Ukraine » : la chasse aux sorcières à l'occidentale », la saisie unilatérale des biens de l'État russe constituerait une grossière violation du droit international.

Les États disposent de l'immunité souveraine, en ce qui concerne leur propriété, et sont exemptés de la juridiction des autres pays - l'expropriation de leurs biens est interdite. Nulle dérogation à cette interdiction n'est légale. La possibilité de confiscation des avoirs souverains gelés de la Fédération de Russie n'est qu'une spéculation politique hors le champ de la légalité. Les dispositions du droit international sont sans équivoque et ne sont pas soumises à une interprétation : l'unique possibilité légale de confisquer les actifs souverains d'un État est la décision du Conseil de sécurité de l'ONU, le verdict de la Cour internationale de Justice de l'ONU ou un accord signé par les parties concernées dans le cadre d'un traité de paix sur les réparations suite à un conflit armé. Dans tous les cas de figures, dans le cadre du conflit actuel nulle action ne peut avoir lieu sans le consentement officiel de la Russie.

Le projet de spoliation des actifs souverains russes - une excellente nouvelle pour Moscou

Parmi les effets délétères qui seront inévitablement produits par la confiscation des actifs russes, on peut citer deux majeurs, dont le premier est l'autodestruction de



La Commission européenne cherche à justifier une confiscation des avoirs russes. (Photo DR)

la réputation étatique que bénéficiait jusqu'à présent l'ensemble du monde Occidental en tant qu'espace du respect des droits. La perte inévitable de cette réputation mènera directement à la perte de confiance vers le système financier occidental basé sur le dollar américain et l'euro et donc vers la sûreté d'investissement dans des produits financiers proposés par ce dernier. Il est à souligner qu'avant même d'arriver au gel et à l'éventuelle confiscation illicite des actifs de l'état russe, le monde non-occidental a déjà pris la voie de la dédollarisation. Dédollarisation qui été initiée par Moscou dès l'arrivée de Poutine au pouvoir et qui est une des principales réelles causes de la guerre en Ukraine. Depuis le début du conflit orchestré par les USA en Ukraine via le coup d'état de 2014, la Russie s'est débarrassée de l'intégralité de la dette américaine. Si encore en 2010 la Russie faisait partie des dix plus grands détenteurs de bons du Trésor américain, avec plus de 176 milliards USD, en 2015 elle en a détenu qu'à hauteur d'environ 90 milliards, soit sa masse totale pratiquement divisée par deux en 5 ans. Au lancement de l'opération militaire en Ukraine, la Russie ne détenait que dans les 2 milliards de cette dette et même ce modeste chiffre a été réduit à 99,25% dans la période de février 2022 à novembre 2023. Aujourd'hui l'investissement russe dans la dette américaine est nul. Parallèlement au débarras des bons du Trésor américain, la Fédération de Russie a déclenché le processus progressif de la libération du monde du système des « pétrodollars ». Une spirale vicieuse est déclenchée : l'ébranlement du système des « pétrodollars » porterait inévitablement un coup significatif au marché des bons du Trésor américain. La baisse de la demande du dollar sur la scène internationale enclencherait automatiquement une dévaluation de la monnaie et, de fait, la baisse de la demande de bons du Trésor qui mènerait, mécaniquement, à une augmentation de leur taux d'intérêt, en rendant, tout simplement, impossible le financement de la dette publique américaine au niveau que l'on connaît aujourd'hui. Cet élément est un danger existentiel pour l'État américain qui

explique un grand nombre des initiatives politico-militaires de la Maison Blanche depuis le 5 février 2003.

En tandem avec la Russie, la Chine de même, se débarrasse progressivement de ce dangereux débiteur. Si en 2015 elle détenait des bons outre-Atlantique pour plus de 1270 milliards USD, au début de la guerre en Ukraine ce chiffre s'élevait à moins de 970 milliards, soit une baisse de 1/4 en 7 ans. Et malgré cette baisse déjà très significative, dès février 2022 l'Empire du Milieu a fait encore diminuer ses avoirs en dette américaine à -24%. En prenant l'exemple de plusieurs pays, la Russie, la Chine en tête, c'est l'Égypte qui vient de prendre la voie de la dédollarisation en faveur des monnaies nationales dans les échanges commerciaux russo-égyptiens. Parallèlement à la dédollarisation de ses échanges, l'Égypte a également fait grandement diminuer son investissement dans des bons du trésor américain, avec la diminution de plus de 70% depuis le début de la guerre en Ukraine.

La situation sur le marché européen n'est guère plus enviable : la fuite des capitaux étrangers y pousse et ne fera que s'accroître.

Dans ce contexte, le seul gel illégal et illégitime des fonds souverains russes par les États appliquant la stratégie du « tout est permis » n'a fait que grandement conforter les tendances irréversibles qui se développent sur les marchés financiers.

En ce qui concerne leur confiscation, même partielle – cela mènera directement vers une crise internationale majeure et une grave déstabilisation financière au niveau mondial en défaveur directe des marchés financiers occidentaux. La probabilité est très élevée qu'un effet d'avalanche sera ainsi provoqué au niveau des processus du désinvestissement et du retrait des placements financiers étatiques non-occidentaux qui a déjà lieu aujourd'hui dans le monde occidental d'une manière progressive. Pratiquement aucun état hors bloc « atlantiste » ne prendra le risque de se faire spolier, si un jour leur politique souveraine va à l'encontre des intérêts américains ou européens : non seulement les

actifs étatiques actuellement présents sur le marché occidental le quitteront d'une manière accélérée, mais, surtout, les futurs fonds se tourneront vers des produits financiers qui ne représenteront pas des risques associés à l'offre occidentale, notamment ceux des marchés alternatifs de l'Asie et du Golfe Persique.

Le second effet majeur de la spoliation des réserves souveraines de la banque centrale de Russie sera la légitimation directe de la Russie dans sa légalisation de la nationalisation/confiscation des actifs occidentaux présents sur le marché russe à titre de dédommagement financier vis-à-vis des avoirs spoliés. La confiscation par des Occidentaux des avoirs que Moscou leur a confiés confirmera, de facto, une fois de plus, le bienfondé de la cause russe auprès de l'opinion de la quasi-intégralité du monde non-occidental dans sa confrontation avec le camp « atlantiste » qui se positionne ainsi ouvertement dans le rôle de la civilisation supérieure se situant au-dessus de toute loi internationale, face à des nations inférieures, dont le reste du monde est composé.

Du côté de la Russie, la confiscation à titre de compensation des actifs des grands groupes occidentaux présents sur le territoire russe serait tout à fait légitime aux yeux des acteurs économiques non-occidentaux et ne portera pas de réelle préjudice vis-à-vis des futurs investissements étrangers non occidentaux sur le marché russe qui continuera à bénéficier de réputation d'une zone sûre pour des investissements étrangers, contrairement aux marchés occidentaux. Ceci est sans mentionner le fait que les actifs privés ne disposent d'aucune immunité et protection similaires à celles des actifs souverains, ni sur le plan national, ni sur le plan international.

Ainsi, les pertes financières russes causées par des initiatives de Washington et de ses satellites seront non seulement réputées nulles, mais en plus elles seront directement converties en pertes financières considérables des entreprises du camp adverse. En se basant sur des statistiques nationales, on peut estimer les pertes par pays en milliards de dollars américains. Notamment, la France

perdra jusqu'à 16,6 milliards, les Pays-Bas jusqu'à 50,1 milliards, le Royaume-Uni jusqu'à 18,9 milliards, la Suisse jusqu'à 28,5 milliards, l'Allemagne jusqu'à 17,3 milliards, l'Italie jusqu'à 12,9 milliards, Japon jusqu'à 4,6 milliards, le Canada jusqu'à 2,9 milliards et les États-Unis jusqu'à 9,6 milliards.

En ce qui concerne les risques réputationnels dus à la confiscation russe vis-à-vis des potentiels grands investisseurs occidentaux – ils sont bien réels, mais peuvent être tout à fait négligés : dans tous les cas de figures il est dorénavant exclu que de considérables investissements de la part des acteurs économiques occidentaux peuvent avoir lieu sur le marché russe dans les horizons visibles du futur. Ce qui est parfaitement réciproque concernant les investissements étatiques ou privés russes sur les marchés occidentaux.

Avec le principe des vases communicants, Moscou récupérera ainsi ses actifs financiers actuellement bloqués pour un délai indéterminé et, de fait, ce n'est pas l'argent russe, mais celui des entreprises occidentales qui sera envoyé à l'Ukraine. Tactiquement, à court terme, les effets du transfert à l'Ukraine des fonds russes spoliés seront tout à fait négatifs pour la Russie : l'argent sera investi dans la guerre contre son propriétaire et fera qu'allonger le conflit armé. Néanmoins, les effets positifs d'une injection financière considérable pour soutenir le régime de Kiev doivent être nuancés : si elle soutiendrait fortement le sphère économique et sociale de l'Ukraine, les retombées sur les champs de batailles seraient relativement limitées, car, d'une part, elles ne pourraient pas compenser d'une manière significative la pénurie de matériel militaire et de munitions sur le marché occidental et, d'autre part, ne pourraient nullement combler le manque de personnel combattant qualifié qui grandit d'une manière exponentielle dans les rangs des forces armées ukrainiennes.

Les « règles » du monde occidental

Aujourd'hui, Moscou d'une manière forcée par les circonstances actuelles n'a pu qu'à adap-

ter la technique qui fera effondrer la réputation financière de l'Occident collectif traditionnellement égocentrique. Si l'ignorance des « partenaires » occidentaux de la technique en cours de développement est compréhensible - il est tout à fait étonnant que cela va de même pour leur allié au sein de la coalition « atlantiste » qui est le Japon. Japon, qui ne doit pas percevoir des similitudes au niveau des effets escomptés par Moscou avec celle de l'art martial fondé par le japonais Morihei Ueshiba - l'Aïkido, dont l'un des principes de base est l'utilisation de la force de l'adversaire lui-même. La Russie n'a nul besoin de produire des efforts pour que l'Occident atteigne d'hystérie collective et autodétruit l'un des fondements qui fait son autorité et l'attractivité par le monde : la sécurité des investissements dans des produits financiers, dont il est émetteur. Les responsables américains et européens répètent avec une persistance toute particulière les mantras sur « l'ordre international fondé sur des règles et violé par la Russie ». On ne peut que les décevoir et leur rappeler : non, l'ordre international n'est nullement fondé sur des « règles », dont aucun de ses actuels défenseurs n'a jamais pris la peine de détailler pour une raison simple qu'elles n'existent pas, mais sur des lois internationales en vigueur à la suite de signatures de reconnaissance suivie de ratifications par des États souverains.

Il y a bien un ordre basé sur des « règles » et non pas sur des lois. Mais ce n'est nullement celui international, mais celui du grand banditisme et du crime organisé. Ce sont bien les « règles » qui le gouverne - les règles de la jungle, les règles du plus fort. Etant donné que les membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord agissent depuis des décennies sur la scène internationale avec des méthodes propres à une bande organisée qui ne respecte que ses propres règles et dont les résultats de l'activité sont incomparablement plus néfastes pour le reste du monde que ceux de l'intégralité du crime organisé de la planète - l'utilisation par cette dernière du lexique où les « règles » remplacent les lois internationales prend tout son sens.

PAKISTAN

Trois morts dans un affrontement entre partis politiques

Trois personnes ont été tuées et sept autres blessées hier lors d'un affrontement entre deux partis politiques rivaux dans la province méridionale du Sindh au Pakistan, ont indiqué des responsables.

L'affrontement s'est produit dans le district de Larkana entre les travailleurs du Parti du peuple pakistanais (PPP) et de la Grande alliance démocratique (GDA), ont indiqué des sources officielles. Le débat houleux entre les rivaux a dégénéré en une fusillade, au cours de laquelle trois personnes, dont un sous-inspecteur adjoint de la police, ont été tuées. La police locale s'est rendue sur place pour disperser les manifestants et contrôler la situation. Les blessés, dont deux se trouvent dans un état critique, ont été transférés dans un hôpital voisin.

La police pakistanaise a averti dimanche qu'elle allait sévir contre les rassemblements illégaux après que le parti de l'ancien Premier ministre emprisonné Imran Khan a exhorté ses partisans à manifester contre des fraudes présumées lors des élections de jeudi dernier. Les candidats indépendants, pour la plupart liés au parti de M. Khan, le Pakistan Tehreek-e-Insaf (PTI), ont remporté le plus grand nombre de



Manifestations au Pakistan. (Photo DR)

sièges lors du scrutin, réduisant ainsi les chances de la Ligue musulmane du Pakistan-Nawaz (PML-N) de l'ancien Premier ministre Nawaz Sharif, soutenue par l'armée, d'obtenir une majorité pour diriger le pays. Mais les indépendants ne peuvent pas former un gouvernement, ce qui laisse augurer de semaines d'incertitude politique, où les partis rivaux vont devoir négocier d'éventuelles coalitions. Les dirigeants du PTI affirment qu'ils auraient remporté encore plus de sièges si les élections n'avaient pas été truquées selon eux. La Commission électorale du Pakistan (CEP) a annoncé hier les résultats complets des élections générales 2024, qui se sont tenues le 8 février. Selon les résultats annoncés pour l'Assemblée nationale (chambre basse du Parlement), les candidats indépendants ont obtenu 101 sièges,

la Ligue musulmane du Pakistan-Nawaz (PML-N) de l'ancien Premier ministre Nawaz Sharif a remporté 75 sièges et les parlementaires du Parti du peuple pakistanais de l'ancien ministre des Affaires étrangères Bilawal Bhutto Zardari ont gagné 54 sièges. Le Mouvement Muttahida Qaumi-Pakistan est crédité de 17 sièges, suivi par Jamiat Ulema-e-Islam Pakistan (4), la Ligue musulmane du Pakistan (3), tandis que le parti Istehkam-e-Pakistan et le parti national du Baloutchistan en ont obtenu deux sièges chacun. La CEP a annoncé le résultat pour 262 des 266 sièges de l'Assemblée nationale, à l'issue du scrutin organisé le 8 février dans l'optique d'élire un gouvernement pour le prochain mandat de cinq ans. La coupure par les autorités des services de téléphonie et d'internet mobiles jeudi, jour du

scrutin, et la lenteur du décompte des résultats ont fait soupçonner des tentatives de manipulations du processus électoral par les militaires, visant à faire gagner le PML-N. «Dans tout le Pakistan, les élections ont été truquées de manière subtile», a déclaré le président du PTI, Gohar Ali Khan, lors d'une conférence de presse samedi, appelant ses partisans à «manifeste pacifiquement» dimanche. Les autorités ont prévenu qu'elles prendraient des mesures strictes, en vertu d'une loi de l'ère coloniale qui interdit les rassemblements de cinq personnes ou plus. «Certains individus incitent à des rassemblements illégaux autour de la Commission électorale et d'autres bureaux gouvernementaux», a déclaré dimanche la police de la capitale, Islamabad. «Des poursuites judiciaires seront engagées contre les

rassemblements illégaux. Il convient de noter qu'appeler à des rassemblements est aussi un délit.» Un avertissement similaire a été émis à Rawalpindi, au sud d'Islamabad, tandis que des correspondants de l'AFP ont vu des dizaines de policiers équipés de matériel anti-émeute se rassembler près du Liberty Market de la ville de Lahore (est). «Les résultats indiquent clairement qu'aucun parti ne dispose d'une majorité simple permettant de former un gouvernement», a déclaré l'analyste politique Zahid Hussain. «L'avenir politique du pays est désormais très incertain», a-t-il estimé. Néanmoins, les dirigeants du PTI estiment avoir reçu un «mandat du peuple» pour former le prochain gouvernement du Pakistan. «Le peuple s'est prononcé en faveur d'Imran Khan», a déclaré le président du PTI, Gohar Ali Khan dans un entretien accordé à Arab News. Une alliance entre le PML-N et le PPP - qui a formé le dernier gouvernement après avoir évincé M. Khan par un vote de défiance en avril 2022 -, semble toujours être le scénario le plus probable. Appelant les chefs de partis politiques à faire preuve de «maturité politique» et «d'unité», le chef de l'armée pakistanaise Syed Asim Munir a déclaré samedi dans un communiqué: «La nation a besoin de mains sûres et dotées d'un pouvoir de guérison pour rompre avec la politique de l'anarchie et de la polarisation».

R.I. AVEC AGENCES

RETRAIT DES FORCES ÉTRANGÈRES DE L'IRAK

Le Parlement appelle le gouvernement à agir

Le président par intérim du Parlement irakien, Mohsen Al-Mandalawi, a appelé le gouvernement de son pays à mettre en œuvre la décision de la Chambre des représentants concernant le retrait des forces étrangères et la fin de leur mission dans le pays, a indiqué un communiqué de la Chambre des représentants, relayé par l'agence de presse officielle irakienne (INA). Le communiqué a souligné qu'Al-Mandalawi «a appelé le gouvernement à mettre en œuvre la résolution de la Chambre des repré-

sentants n 18 de 2020, concernant le retrait des forces étrangères et la fin de leur mission dans le pays, au vu du développement des capacités irakiennes en matière de sécurité et de l'absence de tout nouvel accord avec les forces étrangères prévoyant leur maintien». Al-Mandalawi «a soumis aux commissions juridique, de sécurité et de défense, une motion signée par plus de 100 députés concernant une proposition de loi relative au départ des forces étrangères du pays», a ajouté le communiqué. Il a

également condamné «les attaques incessantes contre le territoire irakien de la part de n'importe quelle partie et pour n'importe quelle raison, tout en dénonçant fermement les attaques américaines contre les forces d'Al-Hachd Al-Chaabi et leurs dirigeants», est-il indiqué. Le président par intérim du Parlement irakien a appelé à «prendre les mesures diplomatiques qui s'imposent pour protéger la souveraineté, la sécurité et la stabilité du pays», affirmant son soutien au gouvernement pour que «l'Irak soit

un facteur de stabilité dans son environnement régional et international». Jeudi, Yahya Rassoul, porte-parole du commandant en chef des forces armées irakiennes, a déclaré que «le Haut Comité militaire technique bilatéral irako-américain reprendra ses travaux dimanche, afin de déterminer le calendrier de la fin de la mission de la coalition internationale dans le pays», sans donner plus de détails. Le Secrétaire américain à la Défense, Lloyd Austin, avait annoncé le 25 janvier que les réunions du groupe de

travail du Haut Comité militaire américano-irakien, institué conjointement par les deux pays, commencent à discuter de l'avenir de la présence militaire américaine dans le pays. Les appels se sont récemment multipliés en Irak pour la fin de la mission de la coalition internationale et le retrait des forces américaines du pays, suite à des échanges de frappes entre ces forces et des groupes armés, sur fond d'agression sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre dernier.

APS

RDC

La MONUSCO dénonce les attaques contre des membres de son personnel à Kinshasa

La cheffe de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), Bintou Keita, a dénoncé samedi les attaques contre des membres du personnel de la Mission dans la capitale Kinshasa suite à une protestation contre le silence de la communauté internationale sur la situation sécuritaire dans l'est du pays. «Les attaques contre la MONUSCO impactent négativement notre appui aux FARDC (Forces armées de la RDC). Je rappelle que les violences contre le personnel de la MONUSCO peuvent constituer un crime de guerre», a déclaré Bintou Keita. Ces derniers jours, plusieurs manifestations ont été convoquées par les jeunes habitants de Kinshasa pour protester contre le silence de la communauté

internationale face à l'agression de la rébellion du Mouvement du 23 mars (M23) dans l'est du pays. Dans la journée de samedi, une centaine de manifestants sont descendus sur le boulevard principal de Kinshasa pour dénoncer la situation en cours

dans la province du Nord-Kivu (est). Des véhicules diplomatiques et des membres du personnel de l'ONU ont également fait objet des attaques de la part des manifestants à Kinshasa, rappellent des observateurs. Depuis quelques semaines, les combats font

rages entre les rebelles du M23 et l'armée congolaise dans la province du Nord-Kivu, plus précisément dans les territoires de Masisi et de Rutshuru. Lors de sa visite jeudi à Goma, le vice-Premier ministre en charge de la Défense nationale Jean-

Pierre Bemba a rassuré la population de Saké que le gouvernement a tout mis en œuvre pour que cette cité et la ville de Goma (chef-lieu du Nord-Kivu) ne tombent pas entre les mains des rebelles du M23.

APS

PÉROU

État d'urgence décrété dans 96 districts en raison des fortes pluies

Le gouvernement péruvien a décrété samedi l'état d'urgence dans au moins 96 districts de 15 régions du pays en raison des dommages causés par les fortes pluies ces dernières semaines. Cette décision du gouvernement, qui sera en vigueur pendant 60 jours, permet «

l'exécution des mesures d'urgence immédiates et nécessaires et des actions de réponse et de réhabilitation appropriées». Une loi facilitant les dons alimentaires et le transport des dons lors des catastrophes naturelles a été activée. De même, certains services peuvent être fournis « gratuite-

ment », tels que la restauration, les soins médicaux, le transport, la logistique d'expédition et tout autre service susceptible d'aider les personnes touchées par les pluies.

AGENCES

THÉÂTRE

Journée d'étude autour de l'oeuvre d'Abdelhalim Raïs

Une journée d'étude sur l'oeuvre théâtrale du dramaturge et comédien, Abdelhalim Raïs, un des maîtres à penser de la troupe artistique du Front de libération national (FLN) durant la Guerre de Libération Nationale, a été organisée, samedi à Alger, à l'occasion du centenaire de sa naissance, réunissant des universitaires, unanimes sur la grandeur et la pertinence de son oeuvre prolifique.

Accueillie à l'Institut supérieur des métiers des Arts du spectacle et de l'audio-visuel (Ismas), cette journée d'étude a été animée par les docteurs et enseignants universitaires dans différentes régions d'Algérie, Makhlof Boukrouh, Brahim Nouel, Djamil Mustapha Zeggai, Dalila Dali, Amina Hamani, Mina Merah et Youcef Zafane, ainsi que le dramaturge formateur Mohamed Bouiche et le comédien Abdelhamid Rabia. Lors de cette Journée d'étude, plusieurs thématiques ont été abordées autour de l'oeuvre d'Abdelhalim Raïs, notamment, sa trilogie constituée des pièces : «Les enfants de la Casbah» (1959), «Le sang des livres» et «Les éternels» (1961), soutenue par «Le testament» pièce de théâtre écrite au début de l'année 1962. Une oeuvre sa-



sissante et réaliste qualifiée de «capitale» pour ses dimensions de «sensibilisation» du public

et donc du peuple algérien, et de «propagande» car il fallait également, faire retentir dans le

monde, la voix de l'Algérie en guerre contre le colonialisme français. Les communications ont porté sur la vision et les outils créatifs chez Abdelhalim Raïs, le théâtre de la résistance et celui de l'urgence ponctuelle, lecture sur sa production dramaturgique, évocation de son riche parcours artistique, son passage du théâtre à la radio, puis au cinéma, la profondeur structurelle dans son oeuvre «Dem El Ahrar» (+le sang des livres+, lecture sémiologique) et l'écriture dramaturgique dans le théâtre algérien à la lumière de l'approche sémiologique (les pièces de Abdelhalim Raïs). Les intervenants ont abordé, également, les dimensions militante et sociologique dans son oeuvre théâtrale, didascalie et procédés implicites, l'intertextualité entre le théâtre et le cinéma dans son parcours artistique, l'universalité de son oeuvre (approche avec l'oeuvre de Federico Garcia Lorca) et «Les enfants de la Casbah»: dialectique entre le référé-

rent historique et son imaginaire créatif. Son passage à la radio et au cinéma a également été évoqué, rappelant quelques films dans lesquels il avait été distribué, «La nuit a peur du soleil» (1971), «L'opium et le bâton» (1971) et «El Moufid» (1978). Cette Journée d'étude ouvrira le champ à une série de recherches sur l'oeuvre théâtrale d'Abdelhalim Raïs, Boualem Benraïs de son vrai nom (1924-1979), qui sera proposée comme projet de recherche à l'Agence thématique de recherche en sciences sociales et humaines. Elle prélude également à la tenue en octobre 2024 d'un colloque national autour de l'oeuvre de cette grande figure du théâtre algérien, qui sera sanctionnée par la publication d'un livre d'études et d'analyses de son oeuvre qui succédera à celui déjà dans les rayons des bibliothèques universitaires du regretté Salah Lembarkia qui a publié quelque uns des textes de Abdelhalim Raïs.

APS

2^e ÉDITION DES JOURNÉES DU THÉÂTRE ARABE La Palestine invitée d'honneur

La 2^e édition des journées du théâtre arabe «Chahid Hassan Belkired» sera organisée, du 14 au 18 février, à la maison de la culture Houari Boumediene à Sétif, avec la Palestine comme invitée d'honneur, indique samedi le directeur de la manifestation et président de l'association culturelle «l'Art de la créativité», organisatrice de l'événement. Lors d'une conférence animée au Théâtre national algérien (TNA) «Mahieddine Bachtarzi» à Alger, Abdelwahab Redaoua a précisé que le choix de la Palestine comme invitée d'honneur a pour objectif d'exprimer la solidarité des artistes, des hommes de la Culture et des intellec-

tuels algériens avec le peuple palestinien à Ghaza, et à réitérer leur soutien aux frères palestiniens en cette difficile conjoncture». L'ouverture officielle de cet événement, ajoute le même intervenant, verra la présentation d'une pièce dédiée à la Palestine intitulée «Soumoud Handhala» (résistance de Handhala), une pièce théâtrale algérienne écrite par Djamel Laabidi et mise en scène par lui-même, avec la participation d'artistes algériens, palestiniens, sahraouis, tunisiens, égyptiens, omanais et irakiens. La compétition officielle connaîtra la participation de deux pièces algériennes «Le jeu» et «le Barbier de Séville» du théâtre régional d'An-

naba, outre «Hadjia Oukhra» (Tunisie), «El Gharib Ennaguib» (Sultanat d'Oman), «Bi Oum Ayni» (Palestine), «Azrael» (d'Irak). Un «café littéraire» sera également au programme qui accueillera de nombreuses personnalités de la scène culturelle, outre la lecture d'oeuvres poétiques sur la Palestine. Le coordinateur de cette manifestation, Ghedir Abderrahim, a également évoqué les hommages qui seront rendus à de nombreux noms connus de la scène théâtrale arabe, notamment le metteur en scène et comédien palestinien Ghannam Ghannam et la comédienne algérienne Asma Cheikh.

APS

KHENCHELA

Plus de 200 participants à la manifestation «découverte des talents»

Plus de 210 concurrents âgés entre 7 et 25 ans ont participé à la 5^{ème} édition de la manifestation «découverte des talents» organisée samedi au siège de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de Khenchela. Organisée par l'association locale d'assistance et de promotion de l'enfance avec le concours de la Direction de la Jeunesse et des sports (DJS), la manifestation a été marquée par une concurrence serrée entre les participants dont chacun s'est attelé à mettre en exergue son talent. Les participants ont rivalisé, pendant six heures, dans les épreuves de psalmodie du Saint Coran, de poésie, de chant, de théâtre, de monologue et de musique devant un jury de spécialistes de ces domaines. Les lauréats des trois premières places dans chaque épreuve seront distingués la semaine prochaine à l'occasion de la Journée nationale du chahid (18 février), a indiqué, Houssam Debab, président de l'association organi-

satrice. L'objectif de l'initiative est d'accompagner les jeunes talents et se perfectionner davantage, a ajouté la même source assurant que son association oeuvre à multiplier

les manifestations culturelles qui permettent de mettre en exergue les potentialités des enfants et des jeunes et de les orienter vers des activités utiles à exercer chez eux

et dans les établissements de jeunes. Le directeur local de la Jeunesse et des sports, Yazid Zouaoui, a salué dans son allocution d'ouverture ces manifestations qui favorisent

la découverte des jeunes talents et leur accompagnement dans le développement de leurs performances à travers les communes de la wilaya.

APS

Avant les Oscars, «Oppenheimer» de Christopher Nolan sacré meilleur film aux DGA Awards

«Oppenheimer» a remporté samedi le principal prix du syndicat des réalisateurs américains (DGA), un baromètre fiable pour les Oscars, laissant présager que son réalisateur Christopher Nolan pourrait y être couronné cette année, après une longue attente. Le réalisateur britannique, réputé pour ses superproductions complexes au fort succès commercial mais pas toujours plébiscitées lors des remises de récompenses cinématographiques, a remporté le prix du meilleur film lors de la 75^e cérémonie des prix de la Directors Guild of America (DGA). «L'idée que mes pairs pensent que je mérite ce prix signifie tout pour moi», a déclaré Nolan en évoquant son long-métrage consacré au père de la bombe

atomique, J. Robert Oppenheimer, incarné par l'acteur irlandais Cillian Murphy. Quatre de ses précédents films, «Memento», «The Dark Knight», «Inception» ou «Dunkerque», avaient été nommés pour la récompense suprême de la DGA, sans l'emporter. Le cinéaste peut désormais espérer être célébré aussi le mois prochain lors de la 96^e cérémonie des Oscars, après cinq nominations infructueuses. «Oppenheimer» y a raflé 13 nominations. En recevant son prix, Christopher Nolan loué son équipe pour avoir donné vie à ses ambitieuses visions, notamment en créant une réplique époustouflante du premier essai de la bombe atomique. «Désolé, les gars ! Tout dépend de vous et de vos équipes. Et vous n'avez jamais été aussi performants qu'en réali-

sant «Oppenheimer+», a-t-il affirmé sur scène. Les autres réalisateurs qui concouraient cette année pour le prix du meilleur film de l'année décerné par la DGA étaient Martin Scorsese pour «Killers of the Flower Moon», Greta Gerwig avec «Barbie», Yorgos Lanthimos et son «Poor Things» et Alexander Payne avec «The Holdovers». Dix-huit des vingt derniers lauréats de la DGA ont également remporté l'Oscar du meilleur réalisateur la même année. Cette année, la cérémonie de remise des Oscars aura lieu le 10 mars. Les DGA Awards récompensent également les oeuvres de télévision: «The Last of Us» a remporté le prix du meilleur épisode de série dramatique, et «The Bear» celui de la comédie.

AGENCES

CAN 2024 DE FUTSAL

Les Verts se font éliminer sur le fil

La sélection nationale algérienne de futsal était tout proche d'un retentissant exploit, en se qualifiant à la phase finale de la 7e édition de la Coupe d'Afrique, samedi à la Coupole du complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger) lors du match retour face à la Libye (1-2), si ce n'est le but encaissé, à quelques secondes de la fin du match retour du dernier éliminatoire, qui a permis aux visiteurs de se qualifier difficilement, eux qui sont des habitués de ces rendez-vous.

Pourtant tout a bien commencé pour les protégés de l'entraîneur Noureddine Benamrouche qui ont ouvert le score rapidement à la première minute de la partie qui se joue en deux mi-temps de 20 minutes chacune. C'était par l'intermédiaire d'Azzedine Takderjad qui a réussi l'avantage à ses coéquipiers devant un adversaire très expérimenté et qui reste l'une des meilleures équipes du continent africain. D'ailleurs, le score d'un but à zéro a été préservé par les Algériens jusqu'à l'entame de la seconde période, puisque à la 8e minute de cette mi-temps (la 28e du match), les visiteurs ont réussi à égaliser par l'entremise de



Les Verts ont raté une qualification inédite de peu. (Photo DR)

Suhayb Alghoul, un des piliers de cette équipe et qui a redonné espoir aux siens, à 12 minutes de la fin. Les dernières minutes du match, le cinq algérien a essayé de préserver l'acquis, ratant même des occasions d'ajouter des buts, et à la 36e, l'arbitre de la rencontre a expulsé le défenseur libyen Slimane Darwiche, et là, tout croyait que la match est scellé et cette expulsion profitera à l'équipe algérienne qui va pouvoir gérer le temps restant tranquillement. Alors qu'on s'acheminait vers la fin du match sur le score de parité, et devant la stupéfaction des présents et des joueurs et staffs algériens, le joueur libyen remplaçant, Ahmed Elyumni surprend tout le monde, à la 39e minute et inscrit le second but de sa sélection, synonyme de qualification «inespérée» de la Libye pour la phase finale de la CAN-2024 de futsal. Rappelant qu'au match aller disputé samedi dernier à Misrata, le cinq algérien avait réussi le nul (4-4). A la fin

de la rencontre, l'entraîneur algérien Noureddine Benamrouche a déclaré à la presse nationale que son équipe était tout prêt d'une qualification: «Une minute nous séparait d'une qualification à la phase finale, malheureusement rien de cela n'arrivera, on est éliminé, mais on continuera à travailler pour acquérir cette expérience qui nous manque. On a formé cette équipe pendant deux années seulement, au contraire de la Libye, une équipe bien aguerris et très expérimentée». Et d'ajouter: «On essaiera à l'avenir d'arracher cette qualification à une phase finale de la CAN de futsal. C'est vrai que nos joueurs proviennent des clubs de France et de Belgique, mais le niveau des sélections est supérieur à celui des championnats. Nous manquons de matchs d'application pour nous améliorer et nous sommes encore loin en comparaison avec la Libye, et la preuve de cela est notre classement international (95e)». Pour sa part, l'entraîneur espagnol

de la Libye, Ricardo Iniguez n'a pas caché sa joie pour cette qualification inespérée de sa sélection à la phase finale de la CAN, indiquant à l'APS: «Je suis très heureux pour la victoire et cette qualification arrachée dans les derniers instants du match. On a cru dans les capacités de nos joueurs jusqu'à la dernière minute. Le match nul concédé au match aller, a rendu difficile notre mission au match retour. Je tiens aussi à relever le bon niveau de cette équipe algérienne qui possède d'excellents joueurs et un bon groupe. Son élimination aujourd'hui est cruelle et pas du tout méritée en raison de sa production durant tout le match», ajoutant «être convaincu que cette équipe sera capable de bonnes choses à l'avenir et se qualifier à la prochaine CAN, en raison de son niveau technique». Si l'Algérie ne s'est jamais qualifiée à une phase finale de la CAN de Futsal, la sélection libyenne est, par contre, une habituée pour avoir pris part à quatre éditions (2000, 2008, 2016, et 2020) sur six disputées jusque-là. Un total de 13 nations se sont engagées lors des qualifications de la CAN-2024. Huit équipes disputent un tour à élimination directe sous le format «aller et retour» pour déterminer les 4 nations qui rejoindront, l'Egypte, l'Angola et le Maroc à la phase finale de la CAN 2024. La Mauritanie s'est qualifiée directement pour la phase finale après la décision prise par la Confédération africaine de football (CAF) d'empêcher la participation du Cameroun en raison de sa violation du règlement de la CAF pour ledit tournoi.

APS

Meeting International de Liévin Nouveau record national pour Gouaned

Le demi-fondiste algérien Mohamed Ali Gouaned a établi un nouveau record national du 800 mètres, avec un chrono de 1:45.36», réalisé samedi soir en France, lors du Meeting International de Liévin. L'enfant de Biskra, considéré comme l'étoile montante du demi-fond algérien, derrière Djamel Sedjati et Slimane Moula, a réalisé par la même occasion la deuxième meilleure performance mondiale de l'année. Un retour en force donc pour Gouaned, longtemps éloigné des pistes l'an dernier, à cause d'une blessure.

75^e Tournoi international de Strandja Mohamed Makhlouf, seul Algérien en finale

Le boxeur algérien Mohamed Makhlouf (71 kg) s'est qualifié en finale du 75e tournoi international de Strandja qui se déroule à Sofia en Bulgarie, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAB). L'Algérien dont c'est la première participation avec l'équipe nationale seniors a battu en demi-finale l'Iranien Meslem Maksudou aux points, assurant ainsi la médaille d'argent du prestigieux tournoi international. De leur côté, les boxeurs Khennouci Kamel (48 kg), Abdennacer Benlaribi (67 kg), Ghazli Abderraouf (75 kg) et Mohamed Houmri (81 kg), ont été battus en demi-finale, décrochant par la même occasion la médaille de bronze. Sous la conduite des entraîneurs Dine Ahmed, Kenzi Abdelhani, Noureddine Touilbini et Mohamed Allalou, les boxeurs algériens préparent le tournoi mondial olympique qui se déroulera du 1er au 12 mars prochain en Italie.

LIGUE 1 MOBILIS (16^e JOURNÉE)

Le CRB gagne et réduit l'écart avec le MCA

Le CR Belouizdad, actuel Dauphin de la Ligue 1 Mobilis de football, a réduit à cinq points l'écart qui le sépare du leader, le MC Alger, en battant la lanterne rouge, l'US Souf (2-0), en match disputé samedi soir à Alger, pour le compte de la 16e journée, marquée par plusieurs rebondissements, notamment à Constantine et à Biskra, où les clubs locaux ont commencé par être menés au score avant de renverser leurs adversaires. Malgré l'absence de plusieurs joueurs cadres, blessés ou laissés au repos, l'ogre belouizdadi (2e/31 pts) n'a fait qu'une bouchée de l'USS (dernier/4 pts), en le dominant sans trop forcer (2-0), grâce notamment au doublé du Camerounais Wamba (sp 45' et 52'). Une précieuse victoire à domicile, qui permet aux Rouge et Blanc de consolider leur deuxième place au classement général, tout en se rapprochant provisoirement du «Doyen», qui cependant compte un match en moins, car n'ayant pas encore disputé son derby algérois contre le nouveau promu, l'ES Ben Aknoun. De leur côté, le CS Constantine et l'US Biskra ont commencé par être menés sur leurs propres terrains, avant de renverser la vapeur, et de l'emporter sur le même score de deux buts à un. A Constantine, c'est en effet le MC El Bayadh qui avait été le premier à trouver le chemin des filets, grâce à Bounaâma (24'), avant que les Sanafir ne renversent complètement la situation en fin de match, en inscrivant deux buts, par l'intermédiaire de Dib, sur pénalty à

la 49', puis par Benchaïra, sur une action dans le jeu (90'). Un scénario identique à celui qui s'était produit à Biskra, où l'USB locale avait commencé par concéder l'ouverture du score devant Khellif (45'+2), avant de sonner une incroyable révolte en toute fin de match, qui lui a permis de l'emporter (2-1), grâce notamment aux réalisations de Ouennas (sur pénalty 89') et Dakhia (90'+8). Il est cependant utile de souligner qu'à ce moment là, la JS Saoura venait d'être réduite à neuf contre onze, après la sortie de deux joueurs, ce qui a quelque peu facilité la tâche aux Zibans, ayant perdu eux aussi un joueur en toute fin de match, après avoir écopé d'un carton rouge. De précieuses victoires, là encore, car elles permettent au CSC et à l'USB de réaliser une assez belle remontée au classement général, se retrouvant respectivement 3e et 8e. De son côté, la JS Kabylie s'est contentée du minimum requis pour engranger

les trois points contre le NC Magra, qu'elle a difficilement dominé (1-0), grâce à Mouaki (48'). Une courte mais O combien importante victoire cependant, car permettant aux Canaris de se hisser à la septième place du classement général, avec 25 points, au moment où le NCM recule à la 12e place, avec 17 unités. Vendredi, en ouverture de cette 16e journée, c'est l'Entente de Sétif qui avait réussi la meilleure affaire, en s'emparant provisoirement de la troisième place, après sa victoire (2-1) contre l'USM Khenchela, au moment où le MC Oran avait concédé un nul au goût de défaite contre l'ASO Chlef (1-1). L'USMK s'était retrouvée en infériorité numérique après seulement 31 minutes de jeu, suite à l'expulsion du défenseur Oussama Kaddour, mais cela ne l'avait pas empêchée de vendre chèrement sa peau, et de tenir la dragée haute à l'Aigle Noir, jusqu'au coup de sifflet final. Une importante vic-

toire cependant pour le club phare des Hauts-Plateaux, car elle le propulse provisoirement sur la troisième marche du podium avec 27 points, au moment où son adversaire du jour reste scotché à la septième place, avec 23 unités. De son côté, le MC Oran avait relativement bien démarré son match, en ouvrant le score juste avant la pause par l'intermédiaire de la nouvelle recrue Walid Ardji (ex-CS Constantine). Mais à force d'insister, les Chéliens ont réussi à arracher l'égalisation par le Togolais Agbagnou (69e), avant de conserver leur acquis jusqu'au coup de sifflet final (1-1). Une bien mauvaise affaire pour le club d'El-Hamri, qui a laissé filer deux précieux points, alors qu'il est sérieusement menacé de relégation. Il reste d'ailleurs avant-dernier au classement général, avec dix points, alors que l'ASO se maintient au 13e rang, avec 17 unités.

APS

MC El Bayadh Khezzar nouvel entraîneur

L'entraîneur du MC El Bayadh après avoir acté, samedi soir, son arrivée chez cette formation de Ligue 1 de football, a-t-on appris auprès de la direction du club. Quelques heures auparavant, Khezzar a assisté à la rencontre du MCEB, battu sur le terrain du CS Constantine (2-1), dans le cadre de la 16e journée du championnat, précise-t-on de même source. L'ancien coach de plusieurs équipes de l'élite, telles que la JS Saoura, l'ASO Chlef et l'US Biskra, succède à Abdelhak Belaid, qui a démissionné dernièrement de son poste pour des «rai-

sons de santé». Il s'agit du troisième changement, cette saison, aux commandes techniques du club du Sud-ouest du pays qui a débuté l'exercice sous la houlette d'Abdenour Hamici, rappelle-t-on. Khezzar, qui commencera sa mission lors de la séance de la reprise prévue pour lundi, aura pour mission «d'assurer un maintien tranquille» au club, indique-t-on encore de même source. Après 16 journées de championnat, le MCEB, qui en est à sa deuxième saison parmi l'élite, occupe la 11e place au classement avec 21 points, devançant de 11 longueurs le 15e et premier potentiel relégable, le MC Oran.

UN NAVIRE ESPAGNOL CHAVIRE
AU LARGE DE TIPAZA

**Les Garde-côtes sauvent
trois marins étrangers**



Les Garde-côtes du Commandement des Forces navales sont intervenus pour le sauvetage de marins étrangers, suite à la réception d'un signal de détresse dimanche, provenant d'un navire de dragage en mer battant pavillon espagnol, au large des côtes de Tipaza, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre des missions humanitaires, des unités des Garde-côtes du Commandement des Forces navales sont intervenues suite à la réception par le Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage du Service national des Garde-côtes du Commandement des Forces navales d'un signal de détresse, dimanche 11 février 2024 à 07h30, provenant d'un navire de dragage en mer, portant le nom +NOVADRAGAMAR+, battant pavillon espagnol et signalant être en danger à un mile nautique au nord de la ville de Fouka dans la wilaya de Tipaza, à son bord deux (2) marins de nationalité portugaise et un (1) autre de nationalité dominicaine», précise la même source. « Immédiatement, et en coordination avec le Centre régional des opérations de surveillance et de sauvetage en mer à Alger en 1ère Région militaire, une opération de sauvetage et d'évacuation a été lancée, en engageant un hélicoptère AS-12 relevant de l'Escadron des hélicoptères de recherche et de sauvetage/1ère RM, ainsi qu'une équipe d'intervention côtière de Bouharoun relevant du Groupement territorial des Garde-côtes de Cherchell/1ère RM. A ce titre, ces unités ont procédé au sauvetage et à l'évacuation de l'équipage du navire vers l'hôpital public de Zeralda pour une prise en charge sanitaire», ajoute le communiqué. « Cette opération confirme la volonté constante et l'entière disponibilité des unités des Garde-côtes relevant du Commandement des Forces navales à intervenir en mer pour sauver des vies humaines en toutes circonstances », souligne la même source.

APS



DERNIÈRES INFOS

Ramadhan : La nuit du doute aura lieu le 10 mars

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, samedi dans un communiqué, que demain dimanche sera le premier jour du mois de Chaâbane de l'année 1445 de l'Hégire, précisant que la nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire du Ramadhan aura lieu le 10 mars prochain. « Le 1er jour du mois de Chaâbane (1445) sera le dimanche 11 février 2024 », a souligné la même source, ajoutant que « la nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire annonçant le premier jour du mois sacré de Ramadhan de cette année est prévue le 29 Chaâbane 1445 correspondant au 10 mars prochain ».

Un réseau criminel de détournement de lait subventionné démantelé

La section de recherches de la Gendarmerie nationale (GN) de Boumerdes a procédé au démantèlement d'un réseau criminel de trois individus et à l'arrestation de deux camions transportant 7500 sachets de lait, a indiqué, dimanche, un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale. « Dans le cadre des missions de la Gendarmerie nationale notamment la préservation de la sécurité alimentaire et sanitaire outre la lutte contre la spéculation illicite de denrées subventionnées, la section de recherches de la Gendarmerie nationale de Boumerdes a procédé au démantèlement d'un réseau criminel composé de trois individus et à l'arrestation de deux camions transportant 7500 sachets de lait subventionné (1L) », a précisé le communiqué. Les investigations ont révélé que cette bande

criminelle détournait « le lait subventionné destiné au citoyen au profit d'un collecteur du lait de vache avant d'y ajouter de l'huile, du sucre et de l'acide en vue de le transformer en lait concentré pour le commercialiser aux fromageries et aux consommateurs en tant que lait de vache », lit-on encore dans le document.

Lors d'une perquisition exécutée en collaboration avec les services de commerce au niveau de l'atelier utilisé à cet effet, il a été constaté « deux citernes (1000 L), quatre pompes, des bidons d'huile de table (5L), une quantité de sucres, deux (2) bouteilles d'acide, des équipements de mesure de concentration du lait, 25 kg de lactosérum, des compléments alimentaires, des couteaux et des lames, des sachets de lait vides », a ajouté la même source.

Saisie de plus de 13.700 comprimés de psychotropes

Les services de police de la Sûreté de daïra de Mansourah (Tlemcen) ont saisi, dernièrement, 13.766 comprimés de psychotropes et arrêté 8 individus, a indiqué, dimanche, un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. L'opération est intervenue suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles des individus activaient dans le trafic de psychotropes au milieu urbain de la commune de Mansourah, selon la même source, ajoutant que la surveillance des mouvements d'un membre de ce réseau s'est soldée par son arrestation et l'identification des autres membres, qui activaient au sein du même réseau, dont deux femmes. La perquisition des domiciles des individus arrêtés a permis la saisie de la quantité de psychotropes indiquée, ainsi que quatre véhicules, des armes blanches et plus de 360.000 dinars provenant des revenus du trafic, selon le communiqué.



HORAIRES DES PRIÈRES À ALGER

Fajr.....06:18
Chourouk.....07:46
Dhohr.....13:02
Asr.....15:56
Maghreb.....18:19
Icha.....19:42

LA MÉTÉO

PRÉVISIONS À 7 JOURS



Ville	Dim	Lun	Mardi	Merc	Jeu	ven	sam
Alger	08/19°	12/20°	11/19°	09/18°	10/19°	12/21°	10/20°
Oran	09/20°	14/20°	14/19°	11/20°	12/21°	13/22°	12/20°
Constantine	04/15°	06/17°	08/16°	06/13°	06/16°	08/19°	06/19°
Annaba	09/17°	12/19°	13/19°	11/17°	11/18°	13/20°	12/21°
Tamanrasset	10/24°	09/25°	09/26°	10/25°	11/26°	12/26°	12/26°
Timimoun	12/22°	13/23°	12/23°	12/24°	14/25°	15/25°	15/25°



Suivez-nous sur

www.lasentinelle.dz



Siège social :

5 , Rue Emir El Khattabi - Alger centre / BP 520 - Grande Poste -Alger Centre / Téléphone / FAX : 021 63 02 20